

Observatoire régional des quartiers

Communauté
urbaine
Caen La Mer
Normandie

LES FICHES REPÈRES

INTRODUCTION

Introduction

Caen la mer, composée de 35 communes en communauté d'agglomération, est passée depuis le 1^{er} janvier 2017* au nombre de 48 communes, suite à sa fusion avec les communautés de communes d'Entre Thue et Mue et Plaine sud de Caen et à la fusion de certaines communes.

Désormais **communauté urbaine, Caen la Mer Normandie** compte 3 communes en géographie prioritaire politique de la ville : Caen, Hérouville-Saint-Clair et Colombelles.

Avec l'État et en lien étroit avec les communes, l'agglomération caennaise pilote le contrat de ville 2015-2020 prolongé jusqu'en 2022 qui concerne 7 quartiers prioritaires dont 5 pour la seule ville de Caen. Le contrat de ville s'articule autour de 3 orientations prioritaires :

1. Développement économique, emploi et l'insertion au bénéfice des populations qui résident en quartiers prioritaires.
2. Éducation, accompagnement parental et le renforcement du lien social afin de favoriser la réussite éducative pour tous.
3. Amélioration de la qualité et du cadre de vie.

* Cf. Périmètre de l'étude p. 3



Données cartographiques : © FEDER, Région Normandie, IGN, ANCT

En Normandie

62 quartiers prioritaires

189 582 habitants

5,7% de la population normande

CU Caen La Mer Normandie

7 quartiers prioritaires

27 090 habitants

10,1% de la population de l'EPCI 2020

Un travail mené par l'ORS-CREAI Normandie avec le financement de l'ANCT, de la Région et de l'ARS de Normandie.



FICHES REPÈRES

Contenu

Présentation pour chaque quartier prioritaire des principaux indicateurs statistiques disponibles. Les données sont organisées selon les trois piliers de la politique de la ville : **Cohésion sociale, Développement économique et emploi et Cadre de vie.**

Ces éléments chiffrés sont complétés de certaines ressources et/ou dispositifs territoriaux existants sur les territoires.

Quartier(s) prioritaire(s) présent(s) sur le territoire

- Chemin Vert
- Grâce De Dieu
- Guérinière
- Pierre Heuzé
- Calvaire Saint Pierre
- Centre Ville
- Grande Delle - Val - Belles Portes - Grand Parc - Haute Folie

SOMMAIRE

Sommaire

CONTEXTE ET MÉTHODE 3

INDICATEURS SÉLECTIONNÉS 4

QUARTIER DU CHEMIN VERT

Données de cadrage	6
Cohésion sociale	8
Développement économique et emploi	10
Cadre de vie	11

QUARTIER DE GRÂCE DE DIEU

Données de cadrage	12
Cohésion sociale	14
Développement économique et emploi	16
Cadre de vie	17

QUARTIER DE GUÉRINIÈRE

Données de cadrage	18
Cohésion sociale	20
Développement économique et emploi	22
Cadre de vie	23

QUARTIER DE PIERRE HEUZÉ

Données de cadrage	24
Cohésion sociale	26
Développement économique et emploi	28
Cadre de vie	29

QUARTIER DE CALVAIRE SAINT PIERRE

Données de cadrage	30
Cohésion sociale	32
Développement économique et emploi	34
Cadre de vie	35

QUARTIER DE CENTRE VILLE

Données de cadrage	36
Cohésion sociale	38
Développement économique et emploi	40
Cadre de vie	41

QUARTIER DE GRANDE DELLE - VAL - BELLES PORTES - GRAND PARC - HAUTE FOLIE

Données de cadrage	42
Cohésion sociale	44
Développement économique et emploi	46
Cadre de vie	47

TABLEAUX RÉCAPITULATIFS 48

SIGLES ET DÉFINITIONS 53

RÉDACTION

Rédaction

Elodie BROUDIN, Gautier DELAHAYE, Pascale DESPRES, Lucie LECHAT, Julie SIMON et Annabelle YON

Un travail mené par l'ORS-CREAI Normandie via sa mission de Centre ressources politique de la ville - Normanvilles avec le financement de l'ANCT, de la Région et de l'ARS de Normandie.

Communauté urbaine Caen La Mer Normandie

CONTEXTE ET MÉTHODE

Contexte et méthode

À la demande et avec le financement de la Région Normandie, l'ORS-CREAI Normandie via sa mission de Centre ressources politique de la ville - Normanvilles (financé notamment par l'Agence nationale de la cohésion des territoires) vous propose des "fiches repères" composées d'indicateurs statistiques clés à l'échelle des territoires prioritaires de la politique de la ville : *Fiches repères de l'Observatoire régional des quartiers*.

Initialement réalisé à l'échelle des villes structurant l'armature urbaine bas-normande (ORDQ - Observatoire régional des quartiers, 1^{ère} génération), l'ORDQ 2^{ème} génération a été étendu à l'échelle de la Normandie et de ses quartiers prioritaires.

L'objectif de l'ORDQ est, par la production d'un recueil des données d'observation disponibles à l'échelle des quartiers prioritaires, d'outiller les acteurs des collectivités et de la politique de la ville, notamment ceux n'ayant pas ou peu de moyens d'observation.

Ainsi, ce document fournit un ensemble d'indicateurs sélectionnés selon les trois piliers de la Politique de la ville : Cohésion sociale, Développement économique et emploi et Cadre de vie.

Ces fiches repères viennent compléter les travaux déjà mis à disposition et téléchargeables sur le site Internet de l'ORS-CREAI, notamment le [Kit Politique de la ville](#) ainsi que les [fiches mises en lumières de l'ORDQ](#).

CADRAGE MÉTHODOLOGIQUE DE L'ÉTUDE

Périmètre d'étude

Les analyses réalisées portent sur les 62 quartiers prioritaires politique de la ville de Normandie. Pour chacun d'entre eux, les indicateurs statistiques sont comparés aux données de la commune et de l'Établissement public de coopération intercommunale (EPCI) concerné (communauté d'agglomération, métropole, communauté urbaine, communauté de communes). Pour cette mise à jour 2022, les données à l'échelle des EPCI sont, sauf exception, fournies selon le découpage géographique officiel au 01/01/2020 (découpage pour lequel le maximum d'indicateurs est disponible).

Ainsi, 1 fiche repère a été réalisée pour chacun des 21 EPCI en politique de la ville.

Structure des fiches repères

Les fiches repères se composent d'une cinquantaine d'indicateurs structurés en 4 parties : **données de cadrage** (2 indicateurs), **cohésion sociale** (23 indicateurs), **développement économique et emploi** (10 indicateurs) et **cadre de vie** (13 indicateurs). Pour chaque indicateur, le différentiel entre le quartier et l'EPCI, est quantifié.

Ces indicateurs chiffrés sont, pour chaque quartier, complétés d'un bref historique du territoire et de certains dispositifs territoriaux existants sur les territoires.

Pour finir, un tableau synthétique par pilier avec l'ensemble des quartiers de l'EPCI est présenté avec la donnée médiane des 62 quartiers prioritaires de Normandie.

Sources utilisées

Les données à l'échelle des quartiers prioritaires sont principalement issues du travail mené par l'Insee en collaboration avec l'ANCT ou directement fournies par les producteurs de données.

Le recueil des éléments autour des ressources et dispositifs a été facilité par l'implication des acteurs des territoires. Nous les en remercions vivement.

INDICATEURS SÉLECTIONNÉS

Indicateurs sélectionnés

Données de cadrage

Indicateurs	Echelons géographiques	Année
Population	QPV, commune, EPCI2020	2018
Part de la population en QPV parmi la population de l'EPCI 2020	QPV	2018
Part de la population en QPV parmi la population de la commune	QPV	2018

Cohésion sociale

Indicateurs	Echelons géographiques	Année
Socio-démographie		
Part de femmes	QPV, commune, EPCI2020	2017
Part d'enfants âgés de 0-14 ans	QPV, commune, EPCI2020	2017
Part de jeunes âgés de 15-24 ans	QPV, commune, EPCI2020	2017
Part de jeunes âgés de 25-59 ans	QPV, commune, EPCI2020	2017
Part de personnes âgées de 60-74 ans	QPV, commune, EPCI2020	2017
Part de personnes âgées de 75 ans et plus	QPV, commune, EPCI2020	2017
Indice de jeunesse (Femmes et Hommes)	QPV, commune, EPCI2020	2017
Part de population étrangère	QPV, commune, EPCI2020	2017
Part de population immigrée	QPV, commune, EPCI2020	2017
Part des ménages d'une personne	QPV, commune, EPCI2020	2017
Part des ménages de 6 personnes ou plus	QPV, commune, EPCI2020	2017
Revenu - Précarité		
Revenu disponible médian par UC*	QPV, commune, EPCI 2021	2018
Rapport interdéciles par UC* (9ème décile/1er décile)	QPV, commune, EPCI 2021	2018
Taux de pauvreté au seuil de 60% du niveau de vie médian métropolitain (par UC médian)	QPV, commune, EPCI 2021	2018
Part de l'ensemble des prestations sociales dans les revenus disponibles	QPV, commune, EPCI 2021	2018
Population couverte bénéficiaire de la C2S	QPV, commune, EPCI 2021	2021
Education et formation		
Taux de retard à l'entrée en classe de 6 ^{ème}	QPV, commune, EPCI 2020	2019
Part d'élèves bousiers au collège	QPV, commune, EPCI 2020	2019
Taux de réussite au brevet des collèges (établissement public)	QPV, commune, EPCI 2020	2019
Taux de scolarisation des 15-24 ans	QPV, commune, EPCI 2020	2017
Part des 16-25 ans non scolarisés et sans emploi	QPV, commune, EPCI 2020	2017

* Cf. Sigles et définitions pages 53 à 57

Communauté urbaine Caen La Mer Normandie

Indicateurs	Echelons géographiques	Année
Santé		
Taux comparatif de mortalité prématurée	EPCI 2021, Normandie, France métropolitaine	2011-2017
Taux comparatif de mortalité évitable liée à la prévention (moins de 75 ans)	EPCI 2021, Normandie, France métropolitaine	2011-2017
Part d'assurés du régime général âgés de plus de 15 ans sans médecin traitant	EPCI 2021, Normandie	2022
Part d'assurés du régime général âgés de 16 à 29 ans sans médecin traitant	EPCI 2021, Normandie	2022

Développement économique et emploi

Indicateurs	Echelons géographiques	Année
Nbre de demandeurs d'emploi (catégorie ABC)	QPV, commune, EPCI 2020	2020
Part des demandeurs d'emploi (catégorie ABC) âgés de moins de 26 ans	QPV, commune, EPCI 2020	2020
Part des demandeurs d'emploi (catégorie ABC) âgés de 50 ans et plus	QPV, commune, EPCI 2020	2020
Part des demandeurs d'emploi (catégorie ABC) de longue durée depuis au moins 1 an	QPV, commune, EPCI 2020	2020
Taux de chômage (au sens du recensement)	QPV, commune, EPCI 2020	2017
Taux d'activité (Femmes et Hommes)	QPV, commune, EPCI 2020	2017
Part d'actifs selon la PCS	QPV, commune, EPCI 2020	2017
Taux d'emploi (Femmes et Hommes)	QPV, commune, EPCI 2020	2017
Part d'emplois précaires parmi les emplois	QPV, commune, EPCI 2020	2017
Part de la population occupant un emploi à temps partiel	QPV, commune, EPCI 2020	2017

Cadre de vie

Indicateurs	Echelons géographiques	Année
Part de ménages locataires	QPV, commune, EPCI 2020	2017
Part des logements d'une ou deux pièces	QPV, commune, EPCI 2020	2017
Part des logements de 5 pièces ou plus	QPV, commune, EPCI 2020	2017
Part de logements collectifs	QPV, commune, EPCI 2020	2017
Répartition des résidences principales selon la date d'achèvement	QPV, commune, EPCI 2020	2017
Part de logements sociaux parmi les résidences principales	QPV, commune, EPCI 2020	2017
Part des résidences principales hors studio de 1 personne suroccupées	QPV, commune, EPCI 2020	2017
Nombre de personnes par résidences principales	QPV, commune, EPCI 2020	2017
Taux de vacance des logements	QPV, commune, EPCI 2020	2017
Taux d'emménagement	QPV, commune, EPCI 2020	2017
Taux de sortants (Dont sortants vers un autre QPV)	QPV	2017
Taux d'entrants (Dont entrants depuis un autre QPV)	QPV	2017
Taux de mobilité interne	QPV	2017

QUARTIER DU CHEMIN VERT

Commune de Caen

DONNÉES DE CADRAGE

Données de cadrage

HISTORIQUE DU QUARTIER

Le quartier doit son nom à un chemin de terre bordé d'arbres qui conduisait à des champs au nord de Caen, ainsi qu'à sa végétation dense. À l'origine, le secteur était une ancienne plaine agricole, bordée de carrières à ciel ouvert. Le quartier à proprement parler est né en 1964. Sa réalisation s'est achevée en 1974. Dans les années 1950-1960, la population de Caen est marquée par un des plus forts taux de croissance de France. Afin de faire face à cet accroissement de population, le plan d'urbanisme directeur de l'agglomération caennaise, élaboré en 1959 et approuvé en novembre 1965, prévoit la création de nouveaux quartiers en périphérie du centre historique. Une nouvelle zone d'habitat de 4 000 logements, ainsi qu'une zone industrielle sont programmées de part et d'autre du futur boulevard périphérique nord, à proximité de Saint-Germain-la-Blanche-Herbe.

Le quartier est pris en compte dans la politique de la ville à partir de 2007 dans la cadre des Contrats urbains de cohésion sociale (CUCS).

Source : AUCAME



Communauté urbaine Caen La Mer Normandie



	Quartier prioritaire	Commune(s)	EPCI 2020
	Chemin Vert	Caen	CU Caen la Mer
Population (2018)	4 383	105 512	268 470
% parmi la population de l'EPCI 2020	1,6%		
% parmi la population de la commune	4,2%		

Source : Insee, Recensement de la population 2018

Carte de situation
du quartier



Source et exploitation : Géoportail, le portail national de la connaissance du territoire - © IGN, INSEE, ANCT

COHÉSION SOCIALE

Cohésion sociale

Indicateurs socio-démographiques

	Quartier prioritaire	Commune(s)	EPCI 2020
Année 2017	Chemin Vert	Caen	CU Caen la Mer
Femmes	54,5% <i>de la population</i>	53,2% <i>de la population</i>	52,5% <i>de la population</i>
Structure par âge de la population			
Enfants âgés de 0-14 ans	27,0%	13,2%	16,3%
Jeunes âgés de 15-24 ans	14,6%	23,3%	16,9%
Personnes âgées de 25 à 59 ans	39,0%	40,8%	42,5%
Personnes âgées de 60 à 74 ans	12,4%	13,0%	15,4%
Personnes âgées de 75 ans et plus	7,0%	9,7%	8,8%
Indice de jeunesse*	1,8	1,0	1,0
Femmes	1,1	0,8	0,8
Hommes	3,2	1,3	1,2
Population étrangère	16,8% <i>de la population</i>	6,8% <i>de la population</i>	4,3% <i>de la population</i>
Population immigrée	19,6% <i>de la population</i>	8,5% <i>de la population</i>	6,0% <i>de la population</i>

Source : Insee - Recensement de la population
* Population des moins de 20 ans sur celle des personnes âgées de 60 ans et plus
nd : non disponible

COHÉSION SOCIALE

Cohésion sociale



Indicateurs socio-démographiques

	Quartier prioritaire	Commune(s)	EPCI 2020	Différentiel QPV - EPCI 2020 (en point)
	Chemin Vert	Caen	CU Caen La Mer	
Part des ménages d'une personne 2017	40,2%	57,4%	43,4%	-3,2
Part des ménages de 6 personnes et plus 2017	3,4%	0,9%	1,1%	2,3

Source : Insee - Recensement de la population
nd : non disponible

Revenus - Précarité

	Quartier prioritaire	Commune(s)	EPCI 2021	Différentiel QPV - EPCI 2021 (en point)
	Chemin Vert	Caen	CU Caen La Mer	
Revenu disponible mensuel par UC* 2018	12 900 €	20 450 €	21 730 €	-8 830 €
Rapport interdécile par UC* (9 ^{ème} décile / 1 ^{er} décile) 2018	2,5	3,9	3,3	-0,8
Taux de pauvreté au seuil de 60% du niveau de vie médian métropolitain (par UC médian) 2018	51,4%	20,0%	14,0%	37,4
Part de l'ensemble des prestations sociales dans les revenus disponibles 2018	30,3%	7,7%	6,2%	24,1
Population couverte bénéficiaire de la C2S 01/01/2021	39,9%	15,7%	9,9%	30,0

Sources : Insee - DGFIP - Cnaf - Cnav - CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi), CNAM
nd : non disponible

Zoom sur certains dispositifs à destination du quartier : les centres sociaux

Les centres sociaux sont mis en avant dans de nombreuses études comme étant un acteur primordial, au contact des publics, pour la mise en place d'actions auprès de la population.

Le quartier dispose du Centre socio-culturel du Chemin-Vert.

Cette structure développe les priorités d'action suivantes :

- Soutien à la parentalité et petite enfance,
- Accompagnement aux vacances,
- Accès au droit,
- Logement,
- Loisirs, sport et culture,
- Appui à l'initiative des habitants,
- Insertion sociale et professionnelle,
- Ateliers socio-linguistiques

Un Espace public numérique (EPN) est également présent.

Pour plus d'informations :
CSC du Chemin-Vert
17 rue Pierre Corneille
14000 Caen

Tél. : 02 31 73 19 69

<http://www.caf.fr/allocataires/caf-du-calvados/points-d-accueil/centre-socio-culturel-caen-chemin-vert>

Communauté urbaine Caen La Mer Normandie

Éducation et formation

	Quartier prioritaire Chemin Vert	Commune(s) Caen	EPCI 2020 CU Caen La Mer	Différentiel QPV - EPCI 2020 (en point)
Taux de retard à l'entrée en classe de 6 ^{ème} 2019	14,3%	5,4%	4,2%	10,1
Part d'élèves boursiers au collège 2019	nd	nd	nd	-
Taux de réussite au brevet des collèges (établissement public) 2019	nd	89,2%	88,9%	-
Taux de scolarisation des 15-24 ans 2017	56,9%	77,7%	73,6%	-16,7
Part des 16-25 ans non scolarisés et sans emploi 2017	33,0%	11,0%	12,9%	20,1

Sources : Ministère de l'Éducation Nationale DEPP, Insee - Recensement de la population
nd : non disponible

Zoom sur certains dispositifs en faveur de la réussite éducative : les réseaux d'éducatrices prioritaires (REP/REP+), les programmes de réussite éducative (PRE) et les cités éducatives

Caen bénéficie d'un Programme de réussite éducative (PRE).

Caen bénéficie d'une cité éducative (labellisation 2022) : collèges concernés : collège Fernand Lechanteur; collège Guillaume de Normandie et Collège Dunois.

Santé

	EPCI 2021 CU Caen La Mer	Normandie	France métropolitaine	Différentiel EPCI 2021 - France (%)
Taux comparatif de mortalité prématurée (2011-2017)				
Hommes	299,7*	313,1*	267,1	12,2%
Femmes	127,2	138,6*	126,2	0,8%
Taux comparatif de mortalité évitable liée à la prévention - Moins de 75 ans (2011-2017)				
Hommes	214,2*	235,5*	201,1	6,5%
Femmes	67,6	70,4*	64,0	5,7%
Part d'assurés du régime général âgés de plus de 15 ans sans médecin traitant 03/2022	6,0%	5,0%	nd	-
Part d'assurés du régime général âgés de 16 à 29 ans sans médecin traitant 03/2022	15,0%	16,2%	nd	-

Sources : Insee, Inserm-CépiDc, DCGDR Normandie - Extraction SIAM-ERASME
* Écart significatif par rapport à la France métropolitaine
nd : non disponible

Zoom sur certains dispositifs en faveur de la santé : ASV, RTPS et CLS

Fondé sur une démarche locale, l'Atelier santé ville contribue à la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé. La démarche ASV s'insère dans le contrat de ville afin d'animer, d'adapter et de renforcer la politique de santé publique au niveau local. Le développement des Contrats locaux de santé (CLS) et la mise en place du Réseau normand des référents territoriaux en promotion de la santé (RTPS) complètent ce dispositif.

Les ASV et RTPS normands (à des échelles différentes) poursuivent les missions suivantes : établir un diagnostic local partagé, coordonner les acteurs et favoriser le travail en réseau, élaborer et suivre des programmes d'actions concertées et renforcer les compétences des acteurs locaux.

La commune de Caen a élaboré un premier **Contrat local de santé** (2014 à 2018). Un second CLS couvre la période 2019-2023. La Ville a aussi mis en oeuvre un **Conseil local de santé mentale (CLSM)** depuis 2016. La commune d'Hérouville-Saint-Clair dispose d'un **Atelier santé ville**.

Zoom sur les enjeux et objectifs santé du contrat de ville

Améliorer l'accès à la prévention et aux soins :

1. Le Contrat de ville s'appuie sur les objectifs des CLS (Caen) et ASV (Hérouville-Saint-Clair) et les PRE (Colombelles),
2. Pour Colombelles, c'est surtout le PRE qui a une action d'accès aux soins (crédits spécifiques).

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI

Développement économique et emploi



	Quartier prioritaire	Commune(s)	EPCI 2020	Différentiel QPV - EPCI 2020 (en point)
	Chemin Vert	Caen	CU Caen La Mer	
Nbre de demandeurs d'emploi (catégorie ABC) 31/12/2020	864	12 071	26 084	-
Part des demandeurs d'emploi (catégorie ABC) âgés de moins de 26 ans 31/12/2020	13,1%	17,9%	18,1%	-5,0
Part des demandeurs d'emploi (catégorie ABC) âgés de 50 ans et plus 31/12/2020	22,2%	20,2%	21,7%	0,5
Part des demandeurs d'emploi (catégorie ABC) de longue durée depuis au moins 1 an 31/12/2020	48,1%	47,2%	49,1%	-0,9
Taux de chômage (au sens du recensement) 2017	42,7%	18,3%	14,9%	27,8

Sources : Pôle Emploi - Dares (demandeurs d'emploi en fin de mois), Insee - Recensement de la population

nd : non disponible

Année 2017	Quartier prioritaire	Commune(s)	EPCI 2020	Différentiel QPV - EPCI 2020 (en point)
	Chemin Vert	Caen	CU Caen La Mer	
Taux d'activité				
Femmes	60,4%	61,8%	67,8%	-7,4
Hommes	65,8%	64,9%	71,2%	-5,4
Part d'actifs selon la PCS				
Artisans, commerçants, chefs d'entreprises, cadres et professions intellectuelles supérieures	7,3%	29,3%	24,7%	-17,4
Professions intermédiaires	10,6%	28,0%	27,7%	-17,1
Employés	41,1%	27,9%	29,3%	11,8
Ouvriers	40,8%	14,6%	18,0%	22,8
Taux d'emploi	35,6%	51,7%	59,1%	-23,5
Femmes	34,0%	50,9%	57,9%	-23,9
Hommes	37,7%	52,6%	60,4%	-22,7
Part d'emplois précaires parmi les emplois	30,8%	22,0%	16,3%	14,5
Part de la population occupant un emploi à temps partiel	34,6%	21,7%	19,5%	15,1

Source : Insee, Recensement de la population

nd : non disponible

Zoom sur certains dispositifs en faveur du développement économique et de l'emploi

Missions locales :

Espace d'intervention au service des jeunes âgés de 16-25 ans, où chaque jeune accueilli bénéficie d'un suivi personnalisé afin de faciliter ses démarches relatives à l'emploi et à la formation.

La Normandie compte 24 missions locales réparties sur l'ensemble de la région (offrant plus de 300 lieux de permanences).

La mission locale Caen la mer Calvados Centre, située en limite de quartier, intervient auprès des jeunes du territoire.

Pour en savoir plus :

Mission Locale Caen la mer
Calvados Centre
1 place de l'Europe
14203 HEROUVILLE-SAINT-CLAIR
Tél : 02 31 46 21 46
mlmc@mlbn.fr

Communauté urbaine Caen La Mer Normandie



CADRE DE VIE

Cadre de vie

Année 2017	Quartier prioritaire	Commune(s)	EPCI 2020	Différentiel QPV - EPCI 2020 (en point)
	Chemin Vert	Caen	CU Caen La Mer	
Part de ménages locataires	96,9%	67,9%	53,9%	43,0
Part des logements d'une ou deux pièces	14,4%	40,4%	25,9%	-11,5
Part des logements de 5 pièces ou plus	14,1%	16,0%	30,5%	-16,4
Part de logements collectifs parmi l'ensemble des logements	97,3%	81,5%	53,9%	43,4
Répartition des résidences principales selon la date d'achèvement				
Avant 1919	nd	4,9%	4,9%	-
De 1919 à 1945	nd	5,8%	4,4%	-
De 1946 à 1970	64,1%	36,2%	27,4%	36,7
De 1971 à 1990	31,4%	29,4%	31,7%	-0,3
De 1991 à 2005	1,4%	14,4%	18,1%	-16,7
De 2006 à 2014	nd	7,0%	10,6%	-
Après 2014	nd	2,3%	2,9%	-
Part de logements sociaux parmi les résidences principales	82,7%	23,6%	23,5%	59,2
Part des résidences principales suroccupées (hors studio de 1 personne)	6,7%	4,5%	3,2%	3,5
Nombre de personnes par résidences principales	2,3	1,7	2,0	0,3
Taux de vacance des logements	4,0%	9,6%	7,1%	-3,1

Zoom sur la rénovation urbaine financée par l'ANRU

Le quartier est concerné par le dispositif du Nouveau programme national de renouvellement urbain, et défini comme quartier d'intérêt régional. Les principaux objectifs sont d'augmenter la diversité de l'habitat, de favoriser la mixité fonctionnelle et de consolider le potentiel de développement économique, et de renforcer l'ouverture du quartier et la mobilité des habitants.

Pour plus d'informations :
Pôle de Vie des Quartiers
Nord-Est
15 place Champlain
14000 Caen

Tél. : 02 31 94 65 94

polenordest@caen.fr

Année 2017	Quartier prioritaire	Commune(s)	EPCI 2020	Différentiel QPV - EPCI 2020 (en point)
	Chemin Vert	Caen	CU Caen La Mer	
Taux d'emménagement	9,0%	15,7%	12,0%	-3,0
Taux de sortants	10,1%	nc	nc	-
Dont sortants vers un autre QPV	12,5%	nc	nc	-
Taux d'entrants	6,7%	nc	nc	-
Dont entrants depuis un autre QPV	30,9%	nc	nc	-
Taux de mobilité interne	2,3%	nc	nc	-

Source : Insee, Recensement de la population

nd : non disponible

nc : non calculable ou non pertinente pour les zones de comparaison

QUARTIER GRÂCE DE DIEU

Communes de Caen et de Fleury-sur-Orne

DONNÉES DE CADRAGE

Données de cadrage

HISTORIQUE DU QUARTIER

Le quartier doit son nom à une appellation traditionnelle. Bien avant son existence, ce territoire rural se situait à la sortie de la ville de Caen. Lorsque que les gens s'aventuraient dans la campagne, ils n'étaient plus protégés des brigands et s'en remettaient « à la grâce de Dieu ». Dans les années 1930, une petite cité pavillonnaire de l'office public d'habitations à bon marché du Calvados se développe, ainsi que des bains publics, comme extension du quartier Vaucelles de Caen. Le quartier est créé après la Seconde Guerre mondiale sur un vaste terrain au sud-ouest de la ville et sa réalisation court jusque dans les années 1960. Cette période, marquée par la fin de la guerre d'Algérie, voit s'installer un grand nombre de rapatriés et de pieds-noirs dans le quartier.

Le quartier est intégré dans la géographie prioritaire de la politique de la ville dès 1996 en étant classé Zone urbaine sensible (ZUS).

Source : AUCAME



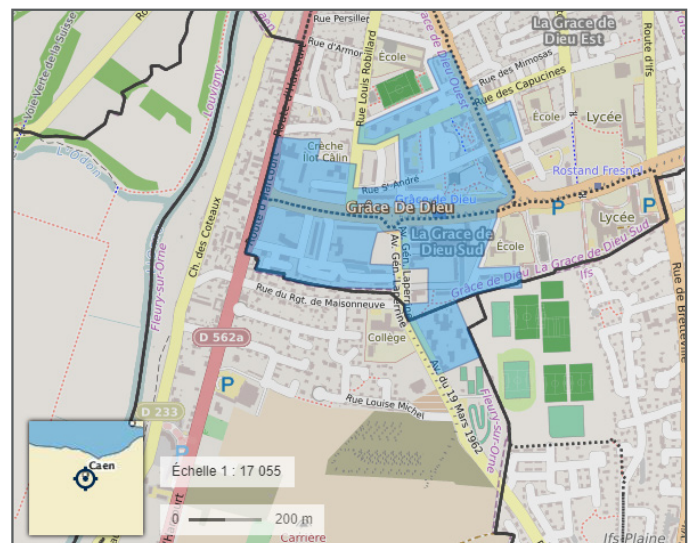
Communauté urbaine Caen La Mer Normandie



	Quartier prioritaire	Commune(s)	EPCI 2020
	Grâce De Dieu	Caen, Fleury-sur-Orne	CU Caen La Mer
Population (2018)	4 099	1 10 466	268 470
% parmi la population de l'EPCI 2020	1,5%		
% parmi la population de Caen	3,7%		
% parmi la population de Fleury-sur-Orne	4,9%		

Source : Insee, Recensement de la population 2018

Carte de situation
du quartier



Source et exploitation : Géoportail, le portail national de la connaissance du territoire - © IGN, INSEE, ANCT

COHÉSION SOCIALE

Cohésion sociale

Indicateurs socio-démographiques

	Quartier prioritaire	Commune(s)	EPCI 2020
Année 2017	Grâce De Dieu	Caen, Fleury-sur-Orne	CU Caen La Mer
Femmes	53,0% <i>de la population</i>	53,2% <i>de la population</i>	52,5% <i>de la population</i>
Structure par âge de la population			
Enfants âgés de 0-14 ans	25,5%	13,3%	16,3%
Jeunes âgés de 15-24 ans	15,2%	22,8%	16,9%
Personnes âgées de 25 à 59 ans	42,3%	41,1%	42,5%
Personnes âgées de 60 à 74 ans	12,1%	13,1%	15,4%
Personnes âgées de 75 ans et plus	4,9%	9,6%	8,8%
Indice de jeunesse*	2,0	1,0	1,0
Femmes	1,7	0,8	0,8
Hommes	2,3	1,3	1,2
Population étrangère	23,8% <i>de la population</i>	6,6% <i>de la population</i>	4,3% <i>de la population</i>
Population immigrée	25,4% <i>de la population</i>	8,3% <i>de la population</i>	6,0% <i>de la population</i>

Source : Insee - Recensement de la population

* Population des moins de 20 ans sur celle des personnes âgées de 60 ans et plus

nd : non disponible



COHÉSION SOCIALE

Cohésion sociale

Indicateurs socio-démographiques

	Quartier prioritaire	Commune(s)	EPCI 2020	Différentiel QPV - EPCI 2020 (en point)
	Grâce De Dieu	Caen, Fleury-sur-Orne	CU Caen La Mer	
Part des ménages d'une personne 2017	38,8%	56,7%	43,4%	-4,6
Part des ménages de 6 personnes et plus 2017	3,3%	1,0%	1,1%	2,2

Source : Insee - Recensement de la population
nd : non disponible

Revenus - Précarité

	Quartier prioritaire	Commune(s)	EPCI 2021	Différentiel QPV - EPCI 2021 (en point)
	Grâce De Dieu	Caen, Fleury-sur-Orne	CU Caen La Mer	
Revenu disponible mensuel par UC* 2018	13 620 €	20 430 €	21 730 €	-8 110 €
Rapport interdécile par UC* (9 ^{ème} décile / 1 ^{er} décile) 2018	2,5	3,9	3,3	-0,8
Taux de pauvreté au seuil de 60% du niveau de vie médian métropolitain (par UC médian) 2018	44,7%	19,7%	14,0%	30,7
Part de l'ensemble des prestations sociales dans les revenus disponibles 2018	27,3%	7,7%	6,2%	21,1
Population couverte bénéficiaire de la C2S 01/01/2021	31,6%	15,3%	9,9%	21,7

Sources : Insee - DGFIP - Cnaf - Cnav - CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi), CNAM
nd : non disponible

Zoom sur certains dispositifs à destination du quartier : les centres sociaux

Les centres sociaux sont mis en avant dans de nombreuses études comme étant un acteur primordial, au contact des publics, pour la mise en place d'actions auprès de la population.

Le quartier dispose du Centre socio-culturel de la Grâce de Dieu.

Cette structure développe les priorités d'action suivantes :

- Soutien à la parentalité et petite enfance,
- Accompagnement aux vacances,
- Accès au droit,
- Logement,
- Loisirs, sport et culture,
- Appui à l'initiative des habitants,
- Insertion sociale et professionnelle,
- Ateliers socio-linguistiques

Un Espace public numérique (EPN) est également présent.

Pour plus d'informations :

Centre socio-culturel de la Grâce de Dieu
Avenue Père Charles de Foucauld
14000 Caen

Tél. : 02 31 82 34 69

<http://www.caf.fr/allocataires/caf-du-calvados/points-d-accueil/centre-socio-culturel-caen-grace-de-dieu>

Communauté urbaine Caen La Mer Normandie

Éducation et formation

	Quartier prioritaire	Commune(s)	EPCI 2020	Différentiel QPV - EPCI 2020 (en point)
	Grâce De Dieu	Caen, Fleury-sur-Orne	CU Caen La Mer	
Taux de retard à l'entrée en classe de 6 ^{ème} 2019	16,7%	nd	4,2%	-
Part d'élèves boursiers au collège 2019	nd	nd	nd	-
Taux de réussite au brevet des collèges (établissement public) 2019	nd	nd	88,9%	-
Taux de scolarisation des 15-24 ans 2017	58,8%	77,2%	73,6%	-14,8
Part des 16-25 ans non scolarisés et sans emploi 2017	35,5%	11,1%	12,9%	22,6

Sources : Ministère de l'Éducation Nationale DEPP, Insee - Recensement de la population
nd : non disponible

Zoom sur certains dispositifs en faveur de la réussite éducative : les réseaux d'éducatrices prioritaires (REP/REP+), les programmes de réussite éducative (PRE) et les cités éducatives

Caen bénéficie d'un Programme de réussite éducative (PRE) et d'une cité éducative (labellisation 2022) : collèges concernés : collège Fernand Lechanteur; collège Guillaume de Normandie et Collège Dunois.

2 écoles REP à proximité : écoles élémentaires Reine Mathilde et Albert Camus

1 collège REP en limite de quartier : Collège Guillaume de Normandie

Santé

	EPCI 2021			Différentiel EPCI 2021 - France (%)
	CU Caen La Mer	Normandie	France métropolitaine	
Taux comparatif de mortalité prématurée (2011-2017)				
Hommes	299,7*	313,1*	267,1	12,2%
Femmes	127,2	138,6*	126,2	0,8%
Taux comparatif de mortalité évitable liée à la prévention - Moins de 75 ans (2011-2017)				
Hommes	214,2*	235,5*	201,1	6,5%
Femmes	67,6	70,4*	64,0	5,7%
Part d'assurés du régime général âgés de plus de 15 ans sans médecin traitant 03/2022	6,0%	5,0%	nd	-
Part d'assurés du régime général âgés de 16 à 29 ans sans médecin traitant 03/2022	15,0%	16,2%	nd	-

Sources : Insee, Inserm-CépiDc, DCGDR Normandie - Extraction SIAM-ERASME
* Écart significatif par rapport à la France métropolitaine
nd : non disponible

Zoom sur certains dispositifs en faveur de la santé : ASV, RTPS et CLS

Fondé sur une démarche locale, l'Atelier santé ville contribue à la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé. La démarche ASV s'insère dans le contrat de ville afin d'animer, d'adapter et de renforcer la politique de santé publique au niveau local. Le développement des Contrats locaux de santé (CLS) et la mise en place du Réseau normand des référents territoriaux en promotion de la santé (RTPS) complètent ce dispositif.

Les ASV et RTPS normands (à des échelles différentes) poursuivent les missions suivantes : établir un diagnostic local partagé, coordonner les acteurs et favoriser le travail en réseau, élaborer et suivre des programmes d'actions concertées et renforcer les compétences des acteurs locaux.

La commune de Caen a élaboré un premier Contrat local de santé (2014 à 2018). Un second CLS a été élaboré pour la période 2019-2023. La Ville a aussi mis en œuvre un Conseil local en santé mentale (CLSM) depuis 2016.

Trois dispositifs d'exercice regroupé (PSLA/MSP) se trouvent sur les quartiers de la Grâce de Dieu, Grande-Delle et du Grand-Parc. Il y a un projet pour le quartier de la Guérinière.

Zoom sur les enjeux et objectifs santé du contrat de ville

Améliorer l'accès à la prévention et aux soins :

1. Le Contrat de ville s'appuie sur les objectifs des CLS (Caen) et ASV (Hérouville-Saint-Clair) et les PRE (Colombelles),
2. Pour Colombelles c'est surtout le PRE qui a une action d'accès aux soins (crédits spécifiques).



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI

Développement économique et emploi

	Quartier prioritaire	Commune(s)	EPCI 2020	Différentiel QPV - EPCI 2020 (en point)
	Grâce De Dieu	Caen, Fleury-sur-Orne	CU Caen La Mer	
Nbre de demandeurs d'emploi (catégorie ABC) 31/12/2020	629	12 618	26 084	-
Part des demandeurs d'emploi (catégorie ABC) âgés de moins de 26 ans 31/12/2020	18,3%	17,8%	18,1%	0,2
Part des demandeurs d'emploi (catégorie ABC) âgés de 50 ans et plus 31/12/2020	20,3%	20,2%	21,7%	-1,3
Part des demandeurs d'emploi (catégorie ABC) de longue durée depuis au moins 1 an 31/12/2020	50,4%	47,4%	49,1%	1,3
Taux de chômage (au sens du recensement) 2017	38,6%	18,2%	14,9%	23,7

Sources : Pôle Emploi - Dares (demandeurs d'emploi en fin de mois), Insee - Recensement de la population
nd : non disponible

Année 2017	Quartier prioritaire	Commune(s)	EPCI 2020	Différentiel QPV - EPCI 2020 (en point)
	Grâce De Dieu	Caen, Fleury-sur-Orne	CU Caen La Mer	
Taux d'activité				
Femmes	57,0%	62,4%	67,8%	-10,8
Hommes	58,5%	65,6%	71,2%	-12,7
Part d'actifs selon la PCS				
Artisans, commerçants, chefs d'entreprises, cadres et professions intellectuelles supérieures	nd	28,8%	24,7%	-
Professions intermédiaires	nd	27,8%	27,7%	-
Employés	nd	28,2%	29,3%	-
Ouvriers	nd	15,0%	18,0%	-
Taux d'emploi	35,3%	52,3%	59,1%	-23,8
Femmes	34,1%	51,4%	57,9%	-23,8
Hommes	36,8%	53,2%	60,4%	-23,6
Part d'emplois précaires parmi les emplois	33,3%	21,7%	16,3%	17,0
Part de la population occupant un emploi à temps partiel	37,0%	21,5%	19,5%	17,5

Source : Insee, Recensement de la population 2015
nd : non disponible

Zoom sur certains dispositifs en faveur du développement économique et de l'emploi

Territoires entrepreneurs :

Ces zones visent à favoriser le développement économique et de l'emploi.

Le territoire entrepreneur « La Guérinière, La Grâce de Dieu » garantit aux entreprises présentes une exonération de l'impôt sur les bénéfices afin de favoriser leur développement près des quartiers politique de la ville.

Missions locales :

Espace d'intervention au service des jeunes âgés de 16-25 ans, où chaque jeune accueilli bénéficie d'un suivi personnalisé afin de faciliter ses démarches relatives à l'emploi et à la formation.

Espace d'intervention au service des jeunes âgés de 16-25 ans, où chaque jeune accueilli bénéficie d'un suivi personnalisé afin de faciliter ses démarches relatives à l'emploi et à la formation.

La Normandie compte 24 missions locales réparties sur l'ensemble de la région (offrant plus de 300 lieux de permanences).

La mission locale Caen la mer Calvados Centre, située en limite de quartier, intervient auprès des jeunes du territoire.

Pour en savoir plus :

Mission Locale Caen la mer

Calvados Centre

1 place de l'Europe

14203 HEROUVILLE-SAINT-CLAIR

Tél. : 02 31 46 21 46

mlmc@mlbn.fr

Communauté urbaine Caen La Mer Normandie



CADRE DE VIE

Cadre de vie

Année 2017	Quartier prioritaire	Commune(s)	EPCI 2020	Différentiel QPV - EPCI 2020 (en point)
	Grâce De Dieu	Caen, Fleury-sur-Orne	CU Caen La Mer	
Part de ménages locataires	97,8%	67,5%	53,9%	43,9
Part des logements d'une ou deux pièces	nd	39,7%	25,9%	-
Part des logements de 5 pièces ou plus	15,6%	16,5%	30,5%	-14,9
Part de logements collectifs parmi l'ensemble des logements	87,8%	80,1%	53,9%	33,9
Répartition des résidences principales selon la date d'achèvement				
Avant 1919	nd	5,0%	4,9%	-
De 1919 à 1945	nd	5,7%	4,4%	-
De 1946 à 1970	61,5%	35,6%	27,4%	34,1
De 1971 à 1990	16,1%	29,3%	31,7%	-15,6
De 1991 à 2005	5,5%	14,5%	18,1%	-12,6
De 2006 à 2014	12,8%	7,4%	10,6%	2,2
Après 2014	nd	2,5%	2,9%	-
Part de logements sociaux parmi les résidences principales	79,5%	23,8%	23,5%	56,0
Part des résidences principales suroccupées (hors studio de 1 personne)	8,2%	4,4%	3,2%	5,0
Nombre de personnes par résidences principales	2,3	1,7	2,0	0,3
Taux de vacance des logements	nd	9,5%	7,1%	-

Zoom sur la rénovation urbaine financée par l'ANRU

Le quartier a bénéficié de financement de l'ANRU dans le cadre du Programme national de rénovation urbaine.

Les objectifs du PNRU pour l'EPCI sont de désenclaver les quartiers, de favoriser la mixité des fonctions urbaines avec l'implantation de nouvelles activités économiques, de diversifier les modes d'habitats plus favorables à la mixité sociale, de remettre à niveau et de créer de nouveaux équipements publics pour maintenir et améliorer le niveau de service au sein des quartiers et de réaliser un traitement qualitatif des espaces publics.

Année 2017	Quartier prioritaire	Commune(s)	EPCI 2020	Différentiel QPV - EPCI 2020 (en point)
	Grâce De Dieu	Caen, Fleury-sur-Orne	CU Caen La Mer	
Taux d'emménagement	12,9%	15,7%	12,0%	0,9
Taux de sortants	9,7%	nc	nc	-
Dont sortants vers un autre QPV	19,5%	nc	nc	-
Taux d'entrants	9,8%	nc	nc	-
Dont entrants depuis un autre QPV	15,1%	nc	nc	-
Taux de mobilité interne	3,1%	nc	nc	-

Source : Insee, Recensement de la population

nd : non disponible

nc : non calculable ou non pertinente pour les zones de comparaison

QUARTIER GUÉRINIÈRE

Communes de Caen et d'Ifs

DONNÉES DE CADRAGE

Données de cadrage

HISTORIQUE DU QUARTIER

François Pierre Robichon de la Guérinière, fondateur de l'académie d'équitation de Caen, demande à Louis XV en 1753 la concession d'une partie de la plaine de Cormelles-le-Royal, où il s'est établi avec sa famille. En 1758 ces terres deviennent la propriété absolue de celle-ci. Elle y construit un château, détruit en 1944, ce qui donne son nom au quartier. Pendant la bataille de Caen de juin 1944, la ville fut lourdement détruite. Seulement 35 % de la reconstruction était terminée 10 ans après. On construisit des logements provisoires le long de la rue de la Guérinière afin de reloger les habitants de la ville sinistrée. En 1951, le territoire est rattaché à la ville de Caen pour aménager un grand ensemble. Le quartier se construit alors entre 1955 et 1961.

Le quartier est intégré dans la géographie prioritaire de la politique de la ville dès 1996 en étant classé comme Zone urbaine sensible (ZUS).

Source : AUCAME



Communauté urbaine Caen La Mer Normandie

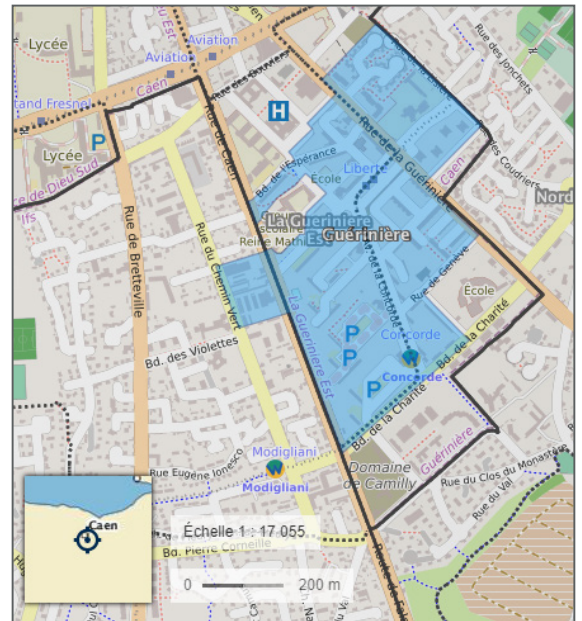


	Quartier prioritaire	Commune(s)	EPCI 2020
	Guérinière	Caen, Ifs	CU Caen La Mer
Population (2018)	4 429	117 079	268 470
% parmi la population de l'EPCI 2020	1,6%		
% parmi la population de Caen	4,2%		
% parmi la population d'Ifs	0,1%		

Source : Insee, Recensement de la population 2018

Carte de situation du quartier

Source et exploitation : Géoportail, le portail national de la connaissance du territoire - © IGN, INSEE, ANCT



COHÉSION SOCIALE

Cohésion sociale

Indicateurs socio-démographiques

	Quartier prioritaire	Commune(s)	EPCI 2020
Année 2017	Guérinière	Caen, Ifs	CU Caen La Mer
Femmes	52,9% <i>de la population</i>	53,0% <i>de la population</i>	52,5% <i>de la population</i>
Structure par âge de la population			
Enfants âgés de 0-14 ans	24,8%	13,9%	16,3%
Jeunes âgés de 15-24 ans	12,4%	22,4%	16,9%
Personnes âgées de 25 à 59 ans	46,3%	41,2%	42,5%
Personnes âgées de 60 à 74 ans	11,3%	13,1%	15,4%
Personnes âgées de 75 ans et plus	5,2%	9,5%	8,8%
Indice de jeunesse*	1,9	1,0	1,0
Femmes	1,5	0,8	0,8
Hommes	2,7	1,4	1,2
Population étrangère	21,8% <i>de la population</i>	6,5% <i>de la population</i>	4,3% <i>de la population</i>
Population immigrée	21,6% <i>de la population</i>	8,2% <i>de la population</i>	6,0% <i>de la population</i>

Source : Insee - Recensement de la population

* Population des moins de 20 ans sur celle des personnes âgées de 60 ans et plus

nd : non disponible



COHÉSION SOCIALE

Cohésion sociale

Indicateurs socio-démographiques

	Quartier prioritaire	Commune(s)	EPCI 2020	Différentiel QPV - EPCI 2020 (en point)
	Guérinière	Caen, Ifs	CU Caen La Mer	
Part des ménages d'une personne 2017	43,8%	55,6%	43,4%	0,4
Part des ménages de 6 personnes et plus 2017	nd	1,0%	1,1%	-

Source : Insee - Recensement de la population
nd : non disponible

Revenus - Précarité

	Quartier prioritaire	Commune(s)	EPCI 2021	Différentiel QPV - EPCI 2021 (en point)
	Guérinière	Caen, Ifs	CU Caen La Mer	
Revenu disponible mensuel par UC* 2018	12 340 €	20 540 €	21 730 €	-9 390 €
Rapport interdécile par UC* (9 ^{ème} décile / 1 ^{er} décile) 2018	2,4	3,8	3,3	-0,9
Taux de pauvreté au seuil de 60% du niveau de vie médian métropolitain (par UC médian) 2018	57,0%	19,3%	14,0%	43,0
Part de l'ensemble des prestations sociales dans les revenus disponibles 2018	34,9%	7,6%	6,2%	28,7
Population couverte bénéficiaire de la C2S 01/01/2021	42,0%	15,0%	9,9%	32,1

Sources : Insee - DGFIP - Cnaf - Cnav - CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi), CNAM
nd : non disponible

Zoom sur certains dispositifs à destination du quartier : les centres sociaux

Les centres sociaux sont mis en avant dans de nombreuses études comme étant un acteur primordial, au contact des publics, pour la mise en place d'actions auprès de la population.

Le quartier dispose du Centre socio-culturel de la Guérinière.

Cette structure développe les priorités d'action suivantes :

- Soutien à la parentalité et petite enfance,
- Accompagnement aux vacances,
- Accès au droit,
- Logement,
- Loisirs, sport et culture,
- Appui à l'initiative des habitants,
- Insertion sociale et professionnelle,
- Ateliers socio-linguistiques

Un Espace public numérique (EPN) est également présent.

Pour plus d'informations :
Centre socio-culturel de la Guérinière
2 boulevard de l'Espérance
BP 91001
14020 Caen

Tél. : 02 31 52 59 00

<http://www.caf.fr/allocataires/caf-du-calvados/points-d-accueil/centre-socio-culturel-caen-gueriniere-0>

Communauté urbaine Caen La Mer Normandie

Éducation et formation

	Quartier prioritaire	Commune(s)	EPCI 2020	Différentiel QPV - EPCI 2020 (en point)
	Guérinière	Caen, Iffs	CU Caen La Mer	
Taux de retard à l'entrée en classe de 6 ^{ème} 2019	9,6%	nd	4,2%	5,4
Part d'élèves boursiers au collège 2019	nd	nd	nd	-
Taux de réussite au brevet des collèges (établissement public) 2019	90,2%	89,8%	88,9%	1,4
Taux de scolarisation des 15-24 ans 2017	51,5%	77,1%	73,6%	-22,1
Part des 16-25 ans non scolarisés et sans emploi 2017	42,6%	11,4%	12,9%	29,7

Sources : Ministère de l'Éducation Nationale DEPP, Insee - Recensement de la population
nd : non disponible

Zoom sur certains dispositifs en faveur de la réussite éducative : les réseaux d'éducatrices prioritaires (REP/REP+), les programmes de réussite éducative (PRE) et les cités éducatives

Caen bénéficie d'un Programme de réussite éducative (PRE) et d'une cité éducative (labellisation 2022) : collèges concernés : collège Fernand Lechanteur, collège Guillaume de Normandie et Collège Dunois

3 écoles REP+ à proximité : écoles élémentaires Eustache Restaut, Louis Lechatelier et Vieira Da Silva

1 collège REP+ à proximité : Collège Stephen Hawking

Santé

	EPCI 2021		France métropolitaine	Différentiel EPCI 2021 - France (%)
	CU Caen La Mer	Normandie		
Taux comparatif de mortalité prématurée (2011-2017)				
Hommes	299,7*	313,1*	267,1	12,2%
Femmes	127,2	138,6*	126,2	0,8%
Taux comparatif de mortalité évitable liée à la prévention - Moins de 75 ans (2011-2017)				
Hommes	214,2*	235,5*	201,1	6,5%
Femmes	67,6	70,4*	64,0	5,7%
Part d'assurés du régime général âgés de plus de 15 ans sans médecin traitant 03/2022	6,0%	5,0%	nd	-
Part d'assurés du régime général âgés de 16 à 29 ans sans médecin traitant 03/2022	15,0%	16,2%	nd	-

Sources : Insee, Inserm-CépiDc, DCGDR Normandie - Extraction SIAM-ERASME
* Écart significatif par rapport à la France métropolitaine
nd : non disponible

Zoom sur certains dispositifs en faveur de la santé : ASV, RTPS et CLS

Fondé sur une démarche locale, l'Atelier santé ville contribue à la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé. La démarche ASV s'insère dans le contrat de ville afin d'animer, d'adapter et de renforcer la politique de santé publique au niveau local. Le développement des Contrats locaux de santé (CLS) et la mise en place du Réseau normand des référents territoriaux en promotion de la santé (RTPS) complètent ce dispositif.

Les ASV et RTPS normands (à des échelles différentes) poursuivent les missions suivantes : établir un diagnostic local partagé, coordonner les acteurs et favoriser le travail en réseau, élaborer et suivre des programmes d'actions concertées et renforcer les compétences des acteurs locaux.

La commune de Caen a élaboré un premier Contrat local de santé (2014 à 2018). Un second CLS a été élaboré pour la période 2019-2023. La Ville a aussi mis en œuvre un Conseil local en santé mentale (CLSM) depuis 2016.

Trois dispositifs d'exercice regroupé (PSLA/MSP) se trouvent sur les quartiers de la Grâce de Dieu, Grande-Delle et du Grand-Parc. Il y a un projet pour le quartier de la Guérinière.

Zoom sur les enjeux et objectifs santé du contrat de ville

Améliorer l'accès à la prévention et aux soins :

1. Le Contrat de ville s'appuie sur les objectifs des CLS (Caen) et ASV (Hérouville-Saint-Clair) et les PRE (Colombelles),
2. Pour Colombelles c'est surtout le PRE qui a une action d'accès aux soins (crédits spécifiques).

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI

Développement économique et emploi



	Quartier prioritaire	Commune(s)	EPCI 2020	Différentiel QPV - EPCI 2020 (en point)
	Guérinière	Caen, Ifs	CU Caen La Mer	
Nbre de demandeurs d'emploi (catégorie ABC) 31/12/2020	863	13 140	26 084	-
Part des demandeurs d'emploi (catégorie ABC) âgés de moins de 26 ans 31/12/2020	9,5%	17,9%	18,1%	-8,6
Part des demandeurs d'emploi (catégorie ABC) âgés de 50 ans et plus 31/12/2020	25,4%	20,2%	21,7%	3,7
Part des demandeurs d'emploi (catégorie ABC) de longue durée depuis au moins 1 an 31/12/2020	52,0%	47,6%	49,1%	3,0
Taux de chômage (au sens du recensement) 2017	37,9%	18,0%	14,9%	23,0

Sources : Pôle Emploi - Dares (demandeurs d'emploi en fin de mois), Insee - Recensement de la population
nd : non disponible

Année 2017	Quartier prioritaire	Commune(s)	EPCI 2020	Différentiel QPV - EPCI 2020 (en point)
	Guérinière	Caen, Ifs	CU Caen La Mer	
Taux d'activité				
Femmes	48,6%	62,8%	67,8%	-19,2
Hommes	59,0%	65,9%	71,2%	-12,2
Part d'actifs selon la PCS				
Artisans, commerçants, chefs d'entreprises, cadres et professions intellectuelles supérieures	nd	28,0%	24,7%	-
Professions intermédiaires	8,9%	28,1%	27,7%	-18,8
Employés	41,8%	28,1%	29,3%	12,5
Ouvriers	45,8%	15,7%	18,0%	27,8
Taux d'emploi	32,9%	52,7%	59,1%	-26,2
Femmes	29,8%	51,7%	57,9%	-28,1
Hommes	36,4%	53,7%	60,4%	-24,0
Part d'emplois précaires parmi les emplois	27,6%	21,1%	16,3%	11,3
Part de la population occupant un emploi à temps partiel	30,8%	21,3%	19,5%	11,3

Source : Insee, Recensement de la population
nd : non disponible

Zoom sur certains dispositifs en faveur du développement économique et de l'emploi

Territoires entrepreneurs :

Ces zones visent à favoriser le développement économique et de l'emploi.

Le territoire entrepreneur « La Guérinière, La Grâce de Dieu » garantit aux entreprises présentes une exonération de l'impôt sur les bénéfices afin de favoriser leur développement près des quartiers politique de la ville.

Missions locales :

Espace d'intervention au service des jeunes âgés de 16-25 ans, où chaque jeune accueilli bénéficie d'un suivi personnalisé afin de faciliter ses démarches relatives à l'emploi et à la formation.

La Normandie compte 24 missions locales réparties sur l'ensemble de la région (offrant plus de 300 lieux de permanences).

La mission locale Caen la mer Calvados Centre, située en limite de quartier, intervient auprès des jeunes du territoire.

Pour en savoir plus :

Mission Locale Caen la mer
Calvados Centre
1 place de l'Europe
14203 HEROUVILLE-SAINT-CLAIR

Tél. : 02 31 46 21 46

mlmc@mlbn.fr

Communauté urbaine Caen La Mer Normandie



CADRE DE VIE

Cadre de vie

Année 2017	Quartier prioritaire	Commune(s)	EPCI 2020	Différentiel QPV - EPCI 2020 (en point)
	Guérinière	Caen, Ifs	CU Caen La Mer	
Part de ménages locataires	99,3%	66,5%	53,9%	45,4
Part des logements d'une ou deux pièces	nd	38,5%	25,9%	-
Part des logements de 5 pièces ou plus	13,3%	17,4%	30,5%	-17,2
Part de logements collectifs parmi l'ensemble des logements	96,7%	78,0%	53,9%	42,8
Répartition des résidences principales selon la date d'achèvement				
Avant 1919	0,0%	4,6%	4,9%	-4,9
De 1919 à 1945	nd	5,5%	4,4%	-
De 1946 à 1970	79,1%	34,6%	27,4%	51,7
De 1971 à 1990	14,4%	29,8%	31,7%	-17,3
De 1991 à 2005	nd	15,9%	18,1%	-
De 2006 à 2014	nd	7,2%	10,6%	-
Après 2014	nd	2,4%	2,9%	-
Part de logements sociaux parmi les résidences principales	95,0%	23,8%	23,5%	71,5
Part des résidences principales suroccupées (hors studio de 1 personne)	8,2%	4,4%	3,2%	5,0
Nombre de personnes par résidences principales	2,2	1,8	2,0	0,2
Taux de vacance des logements	6,5%	9,1%	7,1%	-0,6

Zoom sur la rénovation urbaine financée par l'ANRU

Le quartier a bénéficié de financement de l'ANRU dans le cadre du Programme national de rénovation urbaine.

Les objectifs du PNRU pour l'EPCI sont de désenclaver les quartiers, de favoriser la mixité des fonctions urbaines avec l'implantation de nouvelles activités économiques, de diversifier les modes d'habitats plus favorables à la mixité sociale, de remettre à niveau et de créer de nouveaux équipements publics pour maintenir et améliorer le niveau de service au sein des quartiers et de réaliser un traitement qualitatif des espaces publics.

Année 2017	Quartier prioritaire	Commune(s)	EPCI 2020	Différentiel QPV - EPCI 2020 (en point)
	Guérinière	Caen, Ifs	CU Caen La Mer	
Taux d'emménagement	7,7%	15,2%	12,0%	-4,3
Taux de sortants	8,5%	nc	nc	-
Dont sortants vers un autre QPV	18,9%	nc	nc	-
Taux d'entrants	4,3%	nc	nc	-
Dont entrants depuis un autre QPV	21,1%	nc	nc	-
Taux de mobilité interne	3,4%	nc	nc	-

Source : Insee, Recensement de la population

nd : non disponible

nc : non calculable ou non pertinente pour les zones de comparaison

QUARTIER PIERRE HEUZÉ

Commune de Caen

DONNÉES DE CADRAGE

Données de cadrage

HISTORIQUE DU QUARTIER

Ce territoire, agricole jusque dans les années 1970, tient son nom du fait de la présence d'une carrière de pierre de Caen qui appartenait à un nommé Pierre Heuzé. Le quartier s'est formé autour du lieu-dit du même nom. Tout comme le quartier du Chemin Vert ou encore Hérouville Saint-Clair, le quartier émerge suite à l'explosion démographique qu'a connue Caen dans les années 1950-1960. Il est en effet classé zone à urbaniser en priorité en 1960. Lors de leur installation en 1970, les premiers habitants lui donnèrent le surnom de « Rognon » du fait de la géographie du quartier qui, sur un plan, évoque la forme du petit organe vital qu'est le rein, également appelé rognon.

Le quartier est intégré dans la géographie prioritaire de la politique de la ville dès 1996 en étant classé comme Zone urbaine sensible (ZUS).

Source : AUCAME



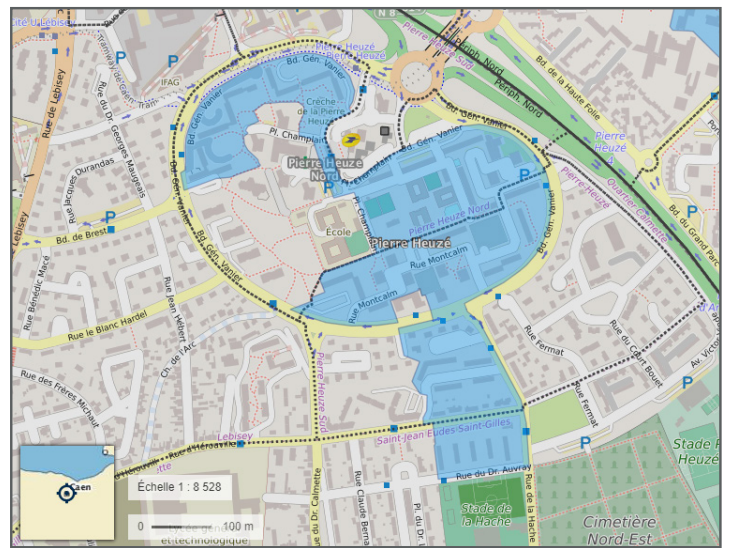
Communauté urbaine Caen La Mer Normandie



	Quartier prioritaire	Commune(s)	EPCI 2020
	Pierre Heuzé	Caen	CU Caen La Mer
Population (2018)	1 877	105 512	268 470
% parmi la population de l'EPCI 2020	0,7%		
% parmi la population de la commune	1,8%		

Source : Insee, Recensement de la population 2018

Carte de situation
du quartier



Source et exploitation : Géoportail, le portail national de la connaissance du territoire - © IGN, INSEE, ANCT

COHÉSION SOCIALE

Cohésion sociale

Indicateurs socio-démographiques

	Quartier prioritaire	Commune(s)	EPCI 2020
Année 2017	Pierre Heuzé	Caen	CU Caen La Mer
Femmes	50,0% <i>de la population</i>	53,2% <i>de la population</i>	52,5% <i>de la population</i>
Structure par âge de la population			
Enfants âgés de 0-14 ans	25,7%	13,2%	16,3%
Jeunes âgés de 15-24 ans	11,2%	23,3%	16,9%
Personnes âgées de 25 à 59 ans	43,6%	40,8%	42,5%
Personnes âgées de 60 à 74 ans	13,6%	13,0%	15,4%
Personnes âgées de 75 ans et plus	5,9%	9,7%	8,8%
Indice de jeunesse*	1,6	1,0	1,0
Femmes	1,4	0,8	0,8
Hommes	nd	1,3	1,2
Population étrangère	22,9% <i>de la population</i>	6,8% <i>de la population</i>	4,3% <i>de la population</i>
Population immigrée	23,0% <i>de la population</i>	8,5% <i>de la population</i>	6,0% <i>de la population</i>

Source : Insee - Recensement de la population
* Population des moins de 20 ans sur celle des personnes âgées de 60 ans et plus
nd : non disponible



COHÉSION SOCIALE

Cohésion sociale

Indicateurs socio-démographiques

	Quartier prioritaire	Commune(s)	EPCI 2020	Différentiel QPV - EPCI 2020 (en point)
	Pierre Heuzé	Caen	CU Caen La Mer	
Part des ménages d'une personne 2017	49,5%	57,4%	43,4%	6,1
Part des ménages de 6 personnes et plus 2017	nd	0,9%	1,1%	-

Source : Insee - Recensement de la population
nd : non disponible

Revenus - Précarité

	Quartier prioritaire	Commune(s)	EPCI 2021	Différentiel QPV - EPCI 2021 (en point)
	Pierre Heuzé	Caen	CU Caen La Mer	
Revenu disponible mensuel par UC* 2018	12 150 €	20 450 €	21 730 €	-9 580 €
Rapport interdécile par UC* (9 ^{ème} décile / 1 ^{er} décile) 2018	2,7	3,9	3,3	-0,6
Taux de pauvreté au seuil de 60% du niveau de vie médian métropolitain (par UC médian) 2018	57,7%	20,0%	14,0%	43,7
Part de l'ensemble des prestations sociales dans les revenus disponibles 2018	32,5%	7,7%	6,2%	26,3
Population couverte bénéficiaire de la C2S 01/01/2021	44,6%	15,7%	9,9%	34,7

Sources : Insee - DGFIP - Cnaf - Cnav - CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi), CNAM
nd : non disponible

Zoom sur certains dispositifs à destination du quartier : les centres sociaux

Les centres sociaux sont mis en avant dans de nombreuses études comme étant un acteur primordial, au contact des publics, pour la mise en place d'actions auprès de la population.

Le quartier dispose du Centre socio-culturel CAF de la Pierre Heuzé.

Cette structure développe les priorités d'action suivantes :

- Soutien à la parentalité,
- Accès au droit,
- Aide au français,
- Remobilisation & insertion

Un Espace public numérique (EPN) est également présent.

Pour plus d'informations :
Centre socio-culturel CAF
de la Pierre Heuzé
49 boulevard du général
Vanier
14000 Caen

Tél. : 02 31 93 41 45

<http://www.caf.fr/allocataires/caf-du-calvados/points-d-accueil/centre-socio-culturel-caen-pierre-heuze-0>

Communauté urbaine Caen La Mer Normandie

Éducation et formation

	Quartier prioritaire	Commune(s)	EPCI 2020	Différentiel QPV - EPCI 2020 (en point)
	Pierre Heuzé	Caen	CU Caen La Mer	
Taux de retard à l'entrée en classe de 6 ^{ème} 2019	nd	5,4%	4,2%	-
Part d'élèves boursiers au collège 2019	nd	nd	nd	-
Taux de réussite au brevet des collèges (établissement public) 2019	93,0%	89,2%	88,9%	4,1
Taux de scolarisation des 15-24 ans 2017	68,6%	77,7%	73,6%	-
Part des 16-25 ans non scolarisés et sans emploi 2017	nd	11,0%	12,9%	-

Sources : Ministère de l'Éducation Nationale DEPP, Insee - Recensement de la population
nd : non disponible

Zoom sur certains dispositifs en faveur de la réussite éducative : les réseaux d'éducatrices prioritaires (REP/REP+), les programmes de réussite éducative (PRE) et les cités éducatives

Caen bénéficie d'un Programme de réussite éducative (PRE) et d'une cité éducative labellisée en 2022.

Santé

	EPCI 2021		France métropolitaine	Différentiel EPCI 2021 - France (%)
	CU Caen La Mer	Normandie		
Taux comparatif de mortalité prématurée (2011-2017)				
Hommes	299,7*	313,1*	267,1	12,2%
Femmes	127,2	138,6*	126,2	0,8%
Taux comparatif de mortalité évitable liée à la prévention - Moins de 75 ans (2011-2017)				
Hommes	214,2*	235,5*	201,1	6,5%
Femmes	67,6	70,4*	64,0	5,7%
Part d'assurés du régime général âgés de plus de 15 ans sans médecin traitant 03/2022	6,0%	5,0%	nd	-
Part d'assurés du régime général âgés de 16 à 29 ans sans médecin traitant 03/2022	15,0%	16,2%	nd	-

Sources : Insee, Inserm-CépiDc, DCGDR Normandie - Extraction SIAM-ERASME
* Écart significatif par rapport à la France métropolitaine
nd : non disponible

Zoom sur certains dispositifs en faveur de la santé : ASV, RTPS et CLS

Fondé sur une démarche locale, l'Atelier santé ville contribue à la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé. La démarche ASV s'insère dans le contrat de ville afin d'animer, d'adapter et de renforcer la politique de santé publique au niveau local. Le développement des Contrats locaux de santé (CLS) et la mise en place du Réseau normand des référents territoriaux en promotion de la santé (RTPS) complètent ce dispositif.

Les ASV et RTPS normands (à des échelles différentes) poursuivent les missions suivantes : établir un diagnostic local partagé, coordonner les acteurs et favoriser le travail en réseau, élaborer et suivre des programmes d'actions concertées et renforcer les compétences des acteurs locaux.

La commune de Caen a élaboré un premier **Contrat local de santé** (2014 à 2018). Un second CLS a été élaboré pour la période 2019-2023. La Ville a aussi mis en œuvre un Conseil local en santé mentale (CLSM) depuis 2016.

Trois **dispositifs d'exercice regroupé** (PSLA/MSP) se trouvent sur les quartiers de la Grâce de Dieu, Grande-Delle et du Grand-Parc. Il y a un projet pour le quartier de la Guérinière.

Zoom sur les enjeux et objectifs santé du contrat de ville

Améliorer l'accès à la prévention et aux soins :

1. Le Contrat de ville s'appuie sur les objectifs des CLS (Caen) et ASV (Hérouville-Saint-Clair) et les PRE (Colombelles),
2. Pour Colombelles c'est surtout le PRE qui a une action d'accès aux soins (crédits spécifiques).



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI

Développement économique et emploi

	Quartier prioritaire	Commune(s)	EPCI 2020	Différentiel QPV - EPCI 2020 (en point)
	Pierre Heuzé	Caen	CU Caen La Mer	
Nbre de demandeurs d'emploi (catégorie ABC) 31/12/2020	399	12 071	26 084	-
Part des demandeurs d'emploi (catégorie ABC) âgés de moins de 26 ans 31/12/2020	11,8%	17,9%	18,1%	-6,3
Part des demandeurs d'emploi (catégorie ABC) âgés de 50 ans et plus 31/12/2020	21,3%	20,2%	21,7%	-0,4
Part des demandeurs d'emploi (catégorie ABC) de longue durée depuis au moins 1 an 31/12/2020	45,1%	47,2%	49,1%	-3,9
Taux de chômage (au sens du recensement) 2017	32,4%	18,3%	14,9%	17,5

Sources : Pôle Emploi - Dares (demandeurs d'emploi en fin de mois), Insee - Recensement de la population
nd : non disponible

Année 2017	Quartier prioritaire	Commune(s)	EPCI 2020	Différentiel QPV - EPCI 2020 (en point)
	Pierre Heuzé	Caen	CU Caen La Mer	
Taux d'activité				
Femmes	59,5%	61,8%	67,8%	-8,3
Hommes	63,7%	64,9%	71,2%	-7,5
Part d'actifs selon la PCS				
Artisans, commerçants, chefs d'entreprises, cadres et professions intellectuelles supérieures	nd	29,3%	24,7%	-
Professions intermédiaires	9,6%	28,0%	27,7%	-18,1
Employés	45,5%	27,9%	29,3%	16,2
Ouvriers	37,3%	14,6%	18,0%	19,3
Taux d'emploi	40,9%	51,7%	59,1%	-18,2
Femmes	36,2%	50,9%	57,9%	-21,7
Hommes	45,3%	52,6%	60,4%	-15,1
Part d'emplois précaires parmi les emplois	23,4%	22,0%	16,3%	7,1
Part de la population occupant un emploi à temps partiel	28,4%	21,7%	19,5%	8,9

Source : Insee, Recensement de la population
nd : non disponible

Zoom sur certains dispositifs en faveur du développement économique et de l'emploi

Missions locales :

Espace d'intervention au service des jeunes âgés de 16-25 ans, où chaque jeune accueilli bénéficie d'un suivi personnalisé afin de faciliter ses démarches relatives à l'emploi et à la formation.

La Normandie compte 24 missions locales réparties sur l'ensemble de la région (offrant plus de 300 lieux de permanences).

La mission locale Caen la mer Calvados Centre, située en limite de quartier, intervient auprès des jeunes du territoire.

Pour en savoir plus :
Mission Locale Caen la mer
Calvados Centre
1 place de l'Europe
14203 HEROUVILLE-SAINT-CLAIR
Tél. : 02 31 46 21 46
mlmc@mlbn.fr

Communauté urbaine Caen La Mer Normandie



CADRE DE VIE

Cadre de vie

	Quartier prioritaire	Commune(s)	EPCI 2020	Différentiel QPV - EPCI 2020 (en point)
	Pierre Heuzé	Caen	CU Caen La Mer	
Part de ménages locataires	97,5%	67,9%	53,9%	43,6
Part des logements d'une ou deux pièces	nd	40,4%	25,9%	-
Part des logements de 5 pièces ou plus	nd	16,0%	30,5%	-
Part de logements collectifs parmi l'ensemble des logements	97,6%	81,5%	53,9%	43,7
Répartition des résidences principales selon la date d'achèvement				
<i>Avant 1919</i>	nd	4,9%	4,9%	-
<i>De 1919 à 1945</i>	nd	5,8%	4,4%	-
<i>De 1946 à 1970</i>	23,5%	36,2%	27,4%	-3,9
<i>De 1971 à 1990</i>	69,0%	29,4%	31,7%	37,3
<i>De 1991 à 2005</i>	nd	14,4%	18,1%	-
<i>De 2006 à 2014</i>	nd	7,0%	10,6%	-
<i>Après 2014</i>	nd	2,3%	2,9%	-
Part de logements sociaux parmi les résidences principales	95,0%	23,6%	23,5%	71,5
Part des résidences principales suroccupées (hors studio de 1 personne)	nd	4,5%	3,2%	-
Nombre de personnes par résidences principales	2,1	1,7	2,0	0,1
Taux de vacance des logements	9,5%	9,6%	7,1%	2,4

Zoom sur la rénovation urbaine financée par l'ANRU

Le quartier a bénéficié de financement de l'ANRU dans le cadre du Programme national de rénovation urbaine.

Les objectifs du PNRU pour l'EPCI sont de désenclaver les quartiers, de favoriser la mixité des fonctions urbaines avec l'implantation de nouvelles activités économiques, de diversifier les modes d'habitats plus favorables à la mixité sociale, de remettre à niveau et de créer de nouveaux équipements publics pour maintenir et améliorer le niveau de service au sein des quartiers et de réaliser un traitement qualitatif des espaces publics.

Année 2017	Quartier prioritaire	Commune(s)	EPCI 2020	Différentiel QPV - EPCI 2020 (en point)
	Pierre Heuzé	Caen	CU Caen La Mer	
Taux d'emménagement	11,9%	15,7%	12,0%	-0,1
Taux de sortants	9,8%	nc	nc	-
<i>Dont sortants vers un autre QPV</i>	25,7%	nc	nc	-
Taux d'entrants	10,7%	nc	nc	-
<i>Dont entrants depuis un autre QPV</i>	34,2%	nc	nc	-
Taux de mobilité interne	1,2%	nc	nc	-

Source : Insee, Recensement de la population

nd : non disponible

nc : non calculable ou non pertinente pour les zones de comparaison

QUARTIER CALVAIRE SAINT PIERRE

Commune de Caen

DONNÉES DE CADRAGE

Données de cadrage

HISTORIQUE DU QUARTIER

Le nom du quartier vient d'une croix monumentale érigée sur la route de la Délivrande. Ce monument construit en 1962 en mémoire aux victimes de la bataille de Caen, lors de la Seconde Guerre mondiale, est l'œuvre d'Anna Quinquaud. Jusqu'au milieu du XXe siècle, ce territoire a conservé un caractère rural. Dans les années 1950-1960, Caen connaît une explosion démographique et la ville décide la création de nouveaux quartiers à travers un plan d'urbanisme directeur de l'agglomération. Même si ce quartier n'était pas à urbaniser en priorité, il se développe peu à peu et accueille des équipements diversifiés.

Il est pris en compte dans les dispositifs de la politique de la ville à partir de 2007 dans le cadre des Contrats urbains de cohésion sociale (CUCS).

Source : AUCAME



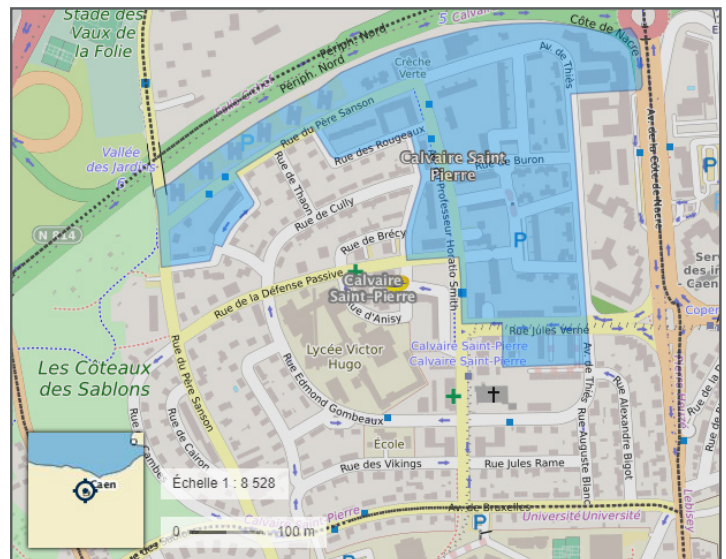
Communauté urbaine Caen La Mer Normandie



	Quartier prioritaire	Commune(s)	EPCI 2020
	Calvaire Saint Pierre	Caen	CU Caen La Mer
Population (2018)	1 451	105 512	268 470
% parmi la population de l'EPCI 2020	0,5%		
% parmi la population de la commune	1,4%		

Source : Insee, Recensement de la population 2018

Carte de situation
du quartier



Source et exploitation : Géoportail, le portail national de la connaissance du territoire - © IGN, INSEE, ANCT

COHÉSION SOCIALE

Cohésion sociale

Indicateurs socio-démographiques

	Quartier prioritaire	Commune(s)	EPCI 2020
Année 2017	Calvaire Saint Pierre	Caen	CU Caen La Mer
Femmes	50,8% <i>de la population</i>	53,2% <i>de la population</i>	52,5% <i>de la population</i>
Structure par âge de la population			
Enfants âgés de 0-14 ans	23,4%	13,2%	16,3%
Jeunes âgés de 15-24 ans	19,5%	23,3%	16,9%
Personnes âgées de 25 à 59 ans	40,4%	40,8%	42,5%
Personnes âgées de 60 à 74 ans	9,3%	13,0%	15,4%
Personnes âgées de 75 ans et plus	7,4%	9,7%	8,8%
Indice de jeunesse*	2,2	1,0	1,0
Femmes	nd	0,8	0,8
Hommes	2,9	1,3	1,2
Population étrangère	nd <i>de la population</i>	6,8% <i>de la population</i>	4,3% <i>de la population</i>
Population immigrée	17,1% <i>de la population</i>	8,5% <i>de la population</i>	6,0% <i>de la population</i>

Source : Insee - Recensement de la population
* Population des moins de 20 ans sur celle des personnes âgées de 60 ans et plus
nd : non disponible



COHÉSION SOCIALE

Cohésion sociale

Indicateurs socio-démographiques

	Quartier prioritaire	Commune(s)	EPCI 2020	Différentiel QPV - EPCI 2020 (en point)
	Calvaire Saint Pierre	Caen	CU Caen La Mer	
Part des ménages d'une personne 2017	51,4%	57,4%	43,4%	8,0
Part des ménages de 6 personnes et plus 2017	nd	0,9%	1,1%	-

Source : Insee - Recensement de la population
nd : non disponible

Revenus - Précarité

	Quartier prioritaire	Commune(s)	EPCI 2021	Différentiel QPV - EPCI 2021 (en point)
	Calvaire Saint Pierre	Caen	CU Caen La Mer	
Revenu disponible mensuel par UC* 2018	12 970 €	20 450 €	21 730 €	-8 760 €
Rapport interdécile par UC* (9 ^{ème} décile / 1 ^{er} décile) 2018	2,8	3,9	3,3	-0,5
Taux de pauvreté au seuil de 60% du niveau de vie médian métropolitain (par UC médian) 2018	51,0%	20,0%	14,0%	37,0
Part de l'ensemble des prestations sociales dans les revenus disponibles 2018	26,0%	7,7%	6,2%	19,8
Population couverte bénéficiaire de la C2S 01/01/2021	36,5%	15,7%	9,9%	26,6

Sources : Insee - DGFIP - Cnaf - Cnav - CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi), CNAM
nd : non disponible

Zoom sur certains dispositifs à destination du quartier : les centres sociaux

Les centres sociaux sont mis en avant dans de nombreuses études comme étant un acteur primordial, au contact des publics, pour la mise en place d'actions auprès de la population.

Le quartier dispose du Centre d'animation du Calvaire Saint-Pierre.

Cette structure développe les priorités d'action suivantes :

- Petite enfance,
- Scolarité,
- Parentalité,
- Loisirs,
- Bien-être et Lien social

Un Espace public numérique (EPN) est également présent.

Pour plus d'informations :

Centre d'animation du Calvaire Saint-Pierre
7-9 Rue de la Défense Passive - BP 5005
14076 Caen

Tél. : 02 31 93 11 08

<https://cacsp.jimdo.com/>

Communauté urbaine Caen La Mer Normandie

Éducation et formation

	Quartier prioritaire	Commune(s)	EPCI 2020	Différentiel QPV - EPCI 2020 (en point)
	Calvaire Saint Pierre	Caen	CU Caen La Mer	
Taux de retard à l'entrée en classe de 6 ^{ème} 2019	nd	5,4%	4,2%	-
Part d'élèves boursiers au collège 2019	nd	nd	nd	-
Taux de réussite au brevet des collèges (établissement public) 2019	nd	89,2%	88,9%	-
Taux de scolarisation des 15-24 ans 2017	77,5%	77,7%	73,6%	3,9
Part des 16-25 ans non scolarisés et sans emploi 2017	nd	11,0%	12,9%	-

Sources : Ministère de l'Éducation Nationale DEPP, Insee - Recensement de la population
nd : non disponible

Zoom sur certains dispositifs en faveur de la réussite éducative : les réseaux d'éducatrices prioritaires (REP/REP+), les programmes de réussite éducative (PRE) et les cités éducatives

Caen bénéficie d'un Programme de réussite éducative (PRE) et d'une cité éducative (labellisation 2022) : collèges concernés : collège Fernand Lechanteur, collège Guillaume de Normandie et Collège Dunois.

Santé

	EPCI 2021	Normandie	France métropolitaine	Différentiel EPCI 2021 - France (%)
	CU Caen La Mer			
Taux comparatif de mortalité prématurée (2011-2017)				
Hommes	299,7*	313,1*	267,1	12,2%
Femmes	127,2	138,6*	126,2	0,8%
Taux comparatif de mortalité évitable liée à la prévention - Moins de 75 ans (2011-2017)				
Hommes	214,2*	235,5*	201,1	6,5%
Femmes	67,6	70,4*	64,0	5,7%
Part d'assurés du régime général âgés de plus de 15 ans sans médecin traitant 03/2022	6,0%	5,0%	nd	-
Part d'assurés du régime général âgés de 16 à 29 ans sans médecin traitant 03/2022	15,0%	16,2%	nd	-

Sources : Insee, Inserm-CépiDc, DCGDR Normandie - Extraction SIAM-ERASME
* Écart significatif par rapport à la France métropolitaine
nd : non disponible

Zoom sur certains dispositifs en faveur de la santé : ASV, RTPS et CLS

Fondé sur une démarche locale, l'Atelier santé ville contribue à la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé. La démarche ASV s'insère dans le contrat de ville afin d'animer, d'adapter et de renforcer la politique de santé publique au niveau local. Le développement des Contrats locaux de santé (CLS) et la mise en place du Réseau normand des référents territoriaux en promotion de la santé (RTPS) complètent ce dispositif.

Les ASV et RTPS normands (à des échelles différentes) poursuivent les missions suivantes : établir un diagnostic local partagé, coordonner les acteurs et favoriser le travail en réseau, élaborer et suivre des programmes d'actions concertées et renforcer les compétences des acteurs locaux.

La commune de Caen a élaboré un premier **Contrat local de santé** (2014 à 2018). Un second CLS a été élaboré pour la période 2019-2023. La Ville a aussi mis en œuvre un Conseil local en santé mentale (CLSM) depuis 2016.

Trois **dispositifs d'exercice regroupé** (PSLA/MSP) se trouvent sur les quartiers de la Grâce de Dieu, Grande-Delle et du Grand-Parc. Il y a un projet pour le quartier de la Guérinière.

Zoom sur les enjeux et objectifs santé du contrat de ville

Améliorer l'accès à la prévention et aux soins :

1. Le Contrat de ville s'appuie sur les objectifs des CLS (Caen) et ASV (Hérouville-Saint-Clair) et les PRE (Colombelles),
2. Pour Colombelles c'est surtout le PRE qui a une action d'accès aux soins (crédits spécifiques).

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI

Développement économique et emploi



	Quartier prioritaire	Commune(s)	EPCI 2020	Différentiel QPV - EPCI 2020 (en point)
	Calvaire Saint Pierre	Caen	CU Caen La Mer	
Nbre de demandeurs d'emploi (catégorie ABC) 31/12/2020	238	12 071	26 084	-
Part des demandeurs d'emploi (catégorie ABC) âgés de moins de 26 ans 31/12/2020	12,2%	17,9%	18,1%	-5,9
Part des demandeurs d'emploi (catégorie ABC) âgés de 50 ans et plus 31/12/2020	21,4%	20,2%	21,7%	-0,2
Part des demandeurs d'emploi (catégorie ABC) de longue durée depuis au moins 1 an 31/12/2020	49,6%	47,2%	49,1%	0,5
Taux de chômage (au sens du recensement) 2017	32,2%	18,3%	14,9%	17,3

Sources : Pôle Emploi - Dares (demandeurs d'emploi en fin de mois), Insee - Recensement de la population
nd : non disponible

Année 2017	Quartier prioritaire	Commune(s)	EPCI 2020	Différentiel QPV - EPCI 2020 (en point)
	Calvaire Saint Pierre	Caen	CU Caen La Mer	
Taux d'activité				
Femmes	59,1%	61,8%	67,8%	-8,7
Hommes	59,9%	64,9%	71,2%	-11,3
Part d'actifs selon la PCS				
Artisans, commerçants, chefs d'entreprises, cadres et professions intellectuelles supérieures	nd	29,3%	24,7%	-
Professions intermédiaires	nd	28,0%	27,7%	-
Employés	43,5%	27,9%	29,3%	14,2
Ouvriers	33,4%	14,6%	18,0%	15,4
Taux d'emploi	40,3%	51,7%	59,1%	-18,8
Femmes	39,9%	50,9%	57,9%	-18,0
Hommes	40,6%	52,6%	60,4%	-19,8
Part d'emplois précaires parmi les emplois	21,6%	22,0%	16,3%	5,3
Part de la population occupant un emploi à temps partiel	32,3%	21,7%	19,5%	12,8

Source : Insee, Recensement de la population
nd : non disponible

Zoom sur certains dispositifs en faveur du développement économique et de l'emploi

Missions locales :

Espace d'intervention au service des jeunes âgés de 16-25 ans, où chaque jeune accueilli bénéficie d'un suivi personnalisé afin de faciliter ses démarches relatives à l'emploi et à la formation.

La Normandie compte 24 missions locales réparties sur l'ensemble de la région (offrant plus de 300 lieux de permanences).

La mission locale Caen la mer Calvados Centre, située en limite de quartier, intervient auprès des jeunes du territoire.

Pour en savoir plus :

Mission Locale Caen la mer
Calvados Centre
1 place de l'Europe
14203 HEROUVILLE-SAINT-CLAIR

Tél. : 02 31 46 21 46

mlmc@mlbn.fr

Communauté urbaine Caen La Mer Normandie



CADRE DE VIE

Cadre de vie

Année 2017	Quartier prioritaire	Commune(s)	EPCI 2020	Différentiel QPV - EPCI 2020 (en point)
	Calvaire Saint Pierre	Caen	CU Caen La Mer	
Part de ménages locataires	85,5%	67,9%	53,9%	31,6
Part des logements d'une ou deux pièces	nd	40,4%	25,9%	-
Part des logements de 5 pièces ou plus	24,3%	16,0%	30,5%	-6,2
Part de logements collectifs parmi l'ensemble des logements	92,1%	81,5%	53,9%	38,2
Répartition des résidences principales selon la date d'achèvement				
Avant 1919	nd	4,9%	4,9%	-
De 1919 à 1945	nd	5,8%	4,4%	-
De 1946 à 1970	56,7%	36,2%	27,4%	29,3
De 1971 à 1990	33,4%	29,4%	31,7%	1,7
De 1991 à 2005	nd	14,4%	18,1%	-
De 2006 à 2014	nd	7,0%	10,6%	-
Après 2014	nd	2,3%	2,9%	-
Part de logements sociaux parmi les résidences principales	76,5%	23,6%	23,5%	53,0
Part des résidences principales suroccupées (hors studio de 1 personne)	nd	4,5%	3,2%	-
Nombre de personnes par résidences principales	2,1	1,7	2,0	0,1
Taux de vacance des logements	6,8%	9,6%	7,1%	-0,3

Zoom sur la rénovation urbaine financée par l'ANRU

Le quartier a bénéficié de financement de l'ANRU dans le cadre du Programme national de rénovation urbaine.

Les objectifs du PNRU pour l'EPCI sont de désenclaver les quartiers, de favoriser la mixité des fonctions urbaines avec l'implantation de nouvelles activités économiques, de diversifier les modes d'habitats plus favorables à la mixité sociale, de remettre à niveau et de créer de nouveaux équipements publics pour maintenir et améliorer le niveau de service au sein des quartiers et de réaliser un traitement qualitatif des espaces publics.

Année 2017	Quartier prioritaire	Commune(s)	EPCI 2020	Différentiel QPV - EPCI 2020 (en point)
	Calvaire Saint Pierre	Caen	CU Caen La Mer	
Taux d'emménagement	nd	15,7%	12,0%	-
Taux de sortants	nd	nc	nc	-
Dont sortants vers un autre QPV	nd	nc	nc	-
Taux d'entrants	nd	nc	nc	-
Dont entrants depuis un autre QPV	nd	nc	nc	-
Taux de mobilité interne	nd	nc	nc	-

Source : Insee, Recensement de la population

nd : non disponible

nc : non calculable ou non pertinente pour les zones de comparaison

QUARTIER CENTRE VILLE

Commune de Colombelles

DONNÉES DE CADRAGE

Données de cadrage

HISTORIQUE DU QUARTIER

L'étymologie du nom Colombelles signifierait « l'endroit où l'on élève des pigeons », colubulus signifiant pigeon. Au XVe siècle ce n'était qu'une petite bourgade au débouché du bac de l'Orne. La population vivait de l'agriculture, de l'extraction de la pierre de Caen et des activités fluviomaritimes sur l'Orne. Jusqu'au XIXe siècle le territoire reste rural et peu développé. C'est au XXe siècle que la ville s'étend, avec l'arrivée d'Auguste Thyssen, créateur de la Société des Hauts-Fourneaux de Caen. Elle devient alors une importante ville ouvrière à la population cosmopolite. En 1944, la ville et l'usine sont durement touchées par les bombardements de la bataille de Caen. La reconstruction de la ville durera 12 ans et verra se déplacer le centre-ville à son emplacement actuel à la fin des années 1950.

Il est pris en compte dans les dispositifs de la politique de la ville à partir de 2007 dans le cadre des Contrats urbains de cohésion sociale (CUCS).

Source : AUCAME



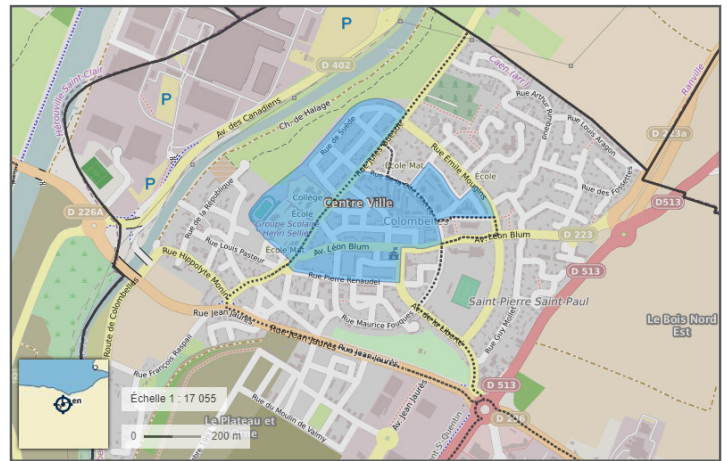
Communauté urbaine Caen La Mer Normandie



	Quartier prioritaire	Commune(s)	EPCI 2020
	Centre Ville	Colombelles	CU Caen La Mer
Population (2018)	1 356	6 941	268 470
% parmi la population de l'EPCI 2020	0,5%		
% parmi la population de la commune	19,5%		

Source : Insee, Recensement de la population 2018

Carte de situation du quartier



Source et exploitation : Géoportail, le portail national de la connaissance du territoire - © IGN, INSEE, ANCT

COHÉSION SOCIALE

Cohésion sociale

Indicateurs socio-démographiques

	Quartier prioritaire	Commune(s)	EPCI 2020
Année 2017	Centre Ville	Colombelles	CU Caen La Mer
Femmes	53,3% <i>de la population</i>	52,7% <i>de la population</i>	52,5% <i>de la population</i>
Structure par âge de la population			
Enfants âgés de 0-14 ans	19,5%	19,3%	16,3%
Jeunes âgés de 15-24 ans	12,9%	12,2%	16,9%
Personnes âgées de 25 à 59 ans	40,0%	44,9%	42,5%
Personnes âgées de 60 à 74 ans	15,7%	14,5%	15,4%
Personnes âgées de 75 ans et plus	11,8%	9,1%	8,8%
Indice de jeunesse*	1,0	1,1	1,0
Femmes	0,7	0,8	0,8
Hommes	1,5	1,4	1,2
Population étrangère	6,9% <i>de la population</i>	3,3% <i>de la population</i>	4,3% <i>de la population</i>
Population immigrée	6,7% <i>de la population</i>	4,9% <i>de la population</i>	6,0% <i>de la population</i>

Source : Insee - Recensement de la population
* Population des moins de 20 ans sur celle des personnes âgées de 60 ans et plus
nd : non disponible



COHÉSION SOCIALE

Cohésion sociale

Indicateurs socio-démographiques

	Quartier prioritaire	Commune(s)	EPCI 2020	Différentiel QPV - EPCI 2020 (en point)
	Centre Ville	Colombelles	CU Caen La Mer	
Part des ménages d'une personne 2017	45,8%	35,0%	43,4%	2,4
Part des ménages de 6 personnes et plus 2017	2,4%	1,9%	1,1%	1,3

Source : Insee - Recensement de la population
nd : non disponible

Revenus - Précarité

	Quartier prioritaire	Commune(s)	EPCI 2021	Différentiel QPV - EPCI 2021 (en point)
	Centre Ville	Colombelles	CU Caen La Mer	
Revenu disponible mensuel par UC* 2018	15 030 €	18 260 €	21 730 €	-6 700 €
Rapport interdécile par UC* (9 ^{ème} décile / 1 ^{er} décile) 2018	2,2	2,6	3,3	-1,1
Taux de pauvreté au seuil de 60% du niveau de vie médian métropolitain (par UC médian) 2018	33,3%	19,5%	14,0%	19,3
Part de l'ensemble des prestations sociales dans les revenus disponibles 2018	19,0%	11,2%	6,2%	12,8
Population couverte bénéficiaire de la C2S 01/01/2021	17,7%	11,4%	9,9%	7,8

Sources : Insee - DGFIP - Cnaf - Cnav - CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi), CNAM
nd : non disponible

Zoom sur certains dispositifs à destination du quartier : les centres sociaux

Les centres sociaux sont mis en avant dans de nombreuses études comme étant un acteur primordial, au contact des publics, pour la mise en place d'actions auprès de la population.

Le quartier dispose du Centre socio-culturel et sportif Léo Lagrange.

Cette structure développe les priorités d'action suivantes :

- Santé,
- Vivre ensemble,
- Parentalité,
- Sport,
- Numérique

Un Espace public numérique (EPN) est présent à la Médiathèque le Phénix, 10 rue Elsa Triolet.

Pour plus d'informations :
Centre socio-culturel et sportif Léo Lagrange
52 avenue Léon Blum
14460 Colombelles

Tel : 02 31 72 40 86

<http://www.leolagrange-colombelles.com/index.html>

Communauté urbaine Caen La Mer Normandie

Éducation et formation

	Quartier prioritaire	Commune(s)	EPCI 2020	Différentiel QPV - EPCI 2020 (en point)
	Centre Ville	Colombelles	CU Caen La Mer	
Taux de retard à l'entrée en classe de 6 ^{ème} 2019	nd	5,7%	4,2%	-
Part d'élèves boursiers au collège 2019	nd	nd	nd	-
Taux de réussite au brevet des collèges (établissement public) 2019	nd	nd	88,9%	-
Taux de scolarisation des 15-24 ans 2017	47,5%	55,2%	73,6%	-26,1
Part des 16-25 ans non scolarisés et sans emploi 2017	36,0%	24,1%	12,9%	23,1

Sources : Ministère de l'Éducation Nationale DEPP, Insee - Recensement de la population
nd : non disponible

Zoom sur certains dispositifs en faveur de la réussite éducative : les réseaux d'éducatifs prioritaires (REP/REP+), les programmes de réussite éducative (PRE) et les cités éducatives

Colombelles bénéficie d'un Programme de réussite éducative (PRE).

1 école maternelle REP en limite de quartier : école Henri Sellier

1 école élémentaire REP en limite de quartier : école Henri Sellier

Santé

	EPCI 2021			Différentiel EPCI 2021 - France (%)
	CU Caen La Mer	Normandie	France métropolitaine	
Taux comparatif de mortalité prématurée (2011-2017)				
Hommes	299,7*	313,1*	267,1	12,2%
Femmes	127,2	138,6*	126,2	0,8%
Taux comparatif de mortalité évitable liée à la prévention - Moins de 75 ans (2011-2017)				
Hommes	214,2*	235,5*	201,1	6,5%
Femmes	67,6	70,4*	64,0	5,7%
Part d'assurés du régime général âgés de plus de 15 ans sans médecin traitant 03/2022	6,0%	5,0%	nd	-
Part d'assurés du régime général âgés de 16 à 29 ans sans médecin traitant 03/2022	15,0%	16,2%	nd	-

Sources : Insee, Inserm-CépiDc, DCGDR Normandie - Extraction SIAM-ERASME
* Écart significatif par rapport à la France métropolitaine
nd : non disponible

Zoom sur certains dispositifs en faveur de la santé : ASV, RTPS et CLS

Fondé sur une démarche locale, l'Atelier santé ville contribue à la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé. La démarche ASV s'insère dans le contrat de ville afin d'animer, d'adapter et de renforcer la politique de santé publique au niveau local. Le développement des Contrats locaux de santé (CLS) et la mise en place du Réseau normand des référents territoriaux en promotion de la santé (RTPS) complètent ce dispositif. Les ASV et RTPS normands (à des échelles différentes) poursuivent les missions suivantes : établir un diagnostic local partagé, coordonner les acteurs et favoriser le travail en réseau, élaborer et suivre des programmes d'actions concertées et renforcer les compétences des acteurs locaux.

La commune de Caen a élaboré un premier **Contrat local de santé** (2014 à 2018). Un second CLS a été élaboré pour la période 2019-2023. La Ville a aussi mis en œuvre un Conseil local en santé mentale (CLSM) depuis 2016. Trois **dispositifs d'exercice regroupé** (PSLA/MSP) se trouvent sur les quartiers de la Grâce de Dieu, Grande-Delle et du Grand-Parc. Il y a un projet pour le quartier de la Guérinière.

Zoom sur les enjeux et objectifs santé du contrat de ville

Améliorer l'accès à la prévention et aux soins :

1. Le Contrat de ville s'appuie sur les objectifs des CLS (Caen) et ASV (Hérouville-Saint-Clair) et les PRE (Colombelles),
2. Pour Colombelles c'est surtout le PRE qui a une action d'accès aux soins (crédits spécifiques).

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI

Développement économique et emploi



	Quartier prioritaire	Commune(s)	EPCI 2020	Différentiel QPV - EPCI 2020 (en point)
	Centre Ville	Colombelles	CU Caen La Mer	
Nbre de demandeurs d'emploi (catégorie ABC) 31/12/2020	212	861	26 084	-
Part des demandeurs d'emploi (catégorie ABC) âgés de moins de 26 ans 31/12/2020	23,6%	18,4%	18,1%	5,5
Part des demandeurs d'emploi (catégorie ABC) âgés de 50 ans et plus 31/12/2020	19,8%	19,9%	21,7%	-1,9
Part des demandeurs d'emploi (catégorie ABC) de longue durée depuis au moins 1 an 31/12/2020	55,2%	50,3%	49,1%	6,1
Taux de chômage (au sens du recensement) 2017	30,6%	19,7%	14,9%	15,7

Sources : Pôle Emploi - Dares (demandeurs d'emploi en fin de mois), Insee - Recensement de la population

nd : non disponible

Année 2017	Quartier prioritaire	Commune(s)	EPCI 2020	Différentiel QPV - EPCI 2020 (en point)
	Centre Ville	Colombelles	CU Caen La Mer	
Taux d'activité				
Femmes	64,0%	72,6%	67,8%	-3,8
Hommes	71,6%	77,2%	71,2%	0,4
Part d'actifs selon la PCS				
Artisans, commerçants, chefs d'entreprises, cadres et professions intellectuelles supérieures	nd	11,9%	24,7%	-
Professions intermédiaires	nd	20,9%	27,7%	-
Employés	nd	36,5%	29,3%	-
Ouvriers	nd	30,7%	18,0%	-
Taux d'emploi	46,9%	60,1%	59,1%	-12,2
Femmes	44,9%	60,0%	57,9%	-13,0
Hommes	49,0%	60,2%	60,4%	-11,4
Part d'emplois précaires parmi les emplois	22,7%	15,6%	16,3%	6,4
Part de la population occupant un emploi à temps partiel	29,1%	21,0%	19,5%	9,6

Source : Insee, Recensement de la population
nd : non disponible

Zoom sur certains dispositifs en faveur du développement économique et de l'emploi

Missions locales :

Espace d'intervention au service des jeunes âgés de 16-25 ans, où chaque jeune accueilli bénéficie d'un suivi personnalisé afin de faciliter ses démarches relatives à l'emploi et à la formation.

La Normandie compte 24 missions locales réparties sur l'ensemble de la région (offrant plus de 300 lieux de permanences).

La mission locale Caen la mer Calvados Centre, située en limite de quartier, intervient auprès des jeunes du territoire.

Pour en savoir plus :

Mission Locale Caen la mer
Calvados Centre
1 place de l'Europe
14203 HEROUVILLE-SAINT-CLAIR

Tél. : 02 31 46 21 46

mlmc@mlbn.fr

Communauté urbaine Caen La Mer Normandie



CADRE DE VIE

Cadre de vie

Année 2017	Quartier prioritaire	Commune(s)	EPCI 2020	Différentiel QPV - EPCI 2020 (en point)
	Centre Ville	Colombelles	CU Caen La Mer	
Part de ménages locataires	95,1%	62,8%	53,9%	41,2
Part des logements d'une ou deux pièces	28,3%	20,3%	25,9%	2,4
Part des logements de 5 pièces ou plus	22,3%	26,8%	30,5%	-8,2
Part de logements collectifs parmi l'ensemble des logements	52,3%	39,4%	53,9%	-1,6
Répartition des résidences principales selon la date d'achèvement				
Avant 1919	0,8%	3,0%	4,9%	-4,1
De 1919 à 1945	3,2%	6,2%	4,4%	-1,2
De 1946 à 1970	42,4%	26,6%	27,4%	15,0
De 1971 à 1990	16,8%	20,9%	31,7%	-14,9
De 1991 à 2005	6,4%	11,0%	18,1%	-11,7
De 2006 à 2014	27,6%	29,5%	10,6%	17,0
Après 2014	2,8%	2,8%	2,9%	-0,1
Part de logements sociaux parmi les résidences principales	82,2%	49,9%	23,5%	58,7
Part des résidences principales suroccupées (hors studio de 1 personne)	5,8%	3,2%	3,2%	2,6
Nombre de personnes par résidences principales	2,1	2,2	2,0	0,1
Taux de vacance des logements	nd	4,4%	7,1%	-

Zoom sur la rénovation urbaine financée par l'ANRU

Le centre-ville a bénéficié de financement de l'ANRU dans le cadre du Programme national pour la rénovation urbaine.

Les objectifs du programme sont de développer la mixité sociale avec une offre locative nouvelle et des logements destinés à l'accession à la propriété ; de développer une mixité urbaine des fonctions par une hiérarchisation plus claire entre espace public et privé, et avec un programme de logement de statuts et typologie diversifiés ; de requalifier le quartier par le biais de démolition (223 logements), reconstruction et résidentialisation ; de replacer le quartier du centre-ville dans le fonctionnement urbain de la ville par un désenclavement ; et d'affirmer sa centralité et sa fonction commerciale.

Année 2017	Quartier prioritaire	Commune(s)	EPCI 2020	Différentiel QPV - EPCI 2020 (en point)
	Centre Ville	Colombelles	CU Caen La Mer	
Taux d'emménagement	nd	10,0%	12,0%	-
Taux de sortants	nd	nc	nc	-
Dont sortants vers un autre QPV	nd	nc	nc	-
Taux d'entrants	nd	nc	nc	-
Dont entrants depuis un autre QPV	nd	nc	nc	-
Taux de mobilité interne	nd	nc	nc	-

Source : Insee, Recensement de la population

nd : non disponible

nc : non calculable ou non pertinente pour les zones de comparaison

QUARTIER GRANDE DELLE - VAL - BELLES PORTES - GRAND PARC - HAUTE FOLIE

Commune d'Hérouville-Saint-Clair

DONNÉES DE CADRAGE

Données de cadrage

HISTORIQUE DU QUARTIER

La commune est née en 1793 de la fusion de trois paroisses : Saint-Clair d'Erouville, Saint-Pierre d'Erouville et Saint-Ursin d'Eperon. L'histoire de l'occupation du site est très peu connue. Jusqu'en 1957, Hérouville est un village en périphérie de Caen. Le fort accroissement de la population de Caen dans les années 1950-1960 impose la mise en place d'un plan d'urbanisme directeur de l'agglomération caennaise, qui prévoit la création de nouveaux quartiers en périphérie du centre historique, devenu le quartier du Bourg. La commune devient ainsi une quasi-ville nouvelle avec l'une des populations les plus importantes du Calvados, notamment du fait de vagues migratoires venant d'Afrique du nord, d'Afrique noire ou d'Europe du Sud. Aujourd'hui la ville compte 79 nationalités qui participent à la richesse culturelle de cette ville.

Ces quartiers sont intégrés dans la géographie prioritaire de la politique de la ville dès 1996 en étant classés Zones urbaines sensibles (ZUS).



Source : AUCAME

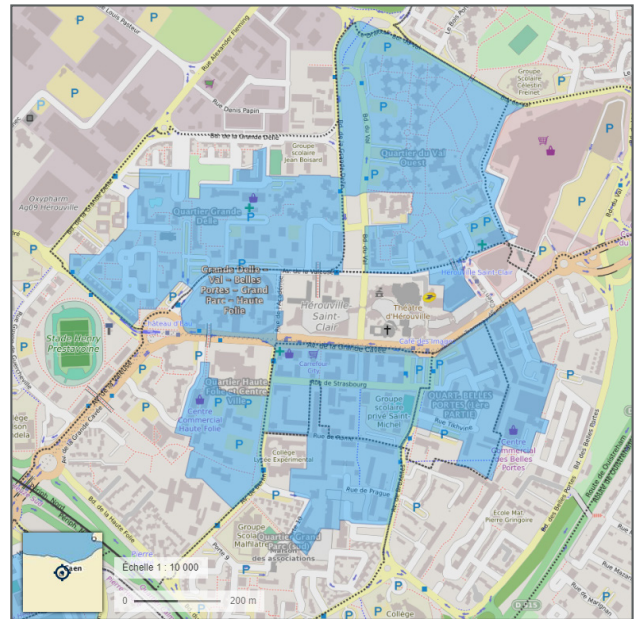
Communauté urbaine Caen La Mer Normandie



	Quartier prioritaire	Commune(s)	EPCI 2020
	Grande Delle - Val - Belles Portes - Grand Parc - Haute Folie	Hérouville-Saint-Clair	CU Caen La Mer
Population (2018)	9 495	22 638	268 470
% parmi la population de l'EPCI 2020	3,5%		
% parmi la population de la commune	41,9%		

Source : Insee, Recensement de la population 2018

Carte de situation du quartier



Source et exploitation : Géoportail, le portail national de la connaissance du territoire - © IGN, INSEE, ANCT

COHÉSION SOCIALE

Cohésion sociale

Indicateurs socio-démographiques

	Quartier prioritaire	Commune(s)	EPCI 2020
Année 2017	Grande Delle - Val - Belles Portes - Grand Parc - Haute Folie	Hérouville-Saint-Clair	CU Caen La Mer
Femmes	53,7% <i>de la population</i>	53,4% <i>de la population</i>	52,5% <i>de la population</i>
Structure par âge de la population			
Enfants âgés de 0-14 ans	22,6%	18,7%	16,3%
Jeunes âgés de 15-24 ans	19,7%	18,1%	16,9%
Personnes âgées de 25 à 59 ans	40,3%	42,5%	42,5%
Personnes âgées de 60 à 74 ans	12,5%	13,7%	15,4%
Personnes âgées de 75 ans et plus	4,9%	7,0%	8,8%
Indice de jeunesse*	1,8	1,3	1,0
Femmes	1,4	1,0	0,8
Hommes	2,6	1,8	1,2
Population étrangère	13,9% <i>de la population</i>	8,5% <i>de la population</i>	4,3% <i>de la population</i>
Population immigrée	17,3% <i>de la population</i>	11,5% <i>de la population</i>	6,0% <i>de la population</i>

Source : Insee - Recensement de la population
* Population des moins de 20 ans sur celle des personnes âgées de 60 ans et plus
nd : non disponible



COHÉSION SOCIALE

Cohésion sociale

Indicateurs socio-démographiques

	Quartier prioritaire Grande Delle - Val - Belles Portes - Grand Parc - Haute Folie	Commune(s) Hérouville-Saint- Clair	EPCI 2020 CU Caen La Mer	Différentiel QPV - EPCI 2020 (en point)
Part des ménages d'une personne 2017	43,4%	45,8%	43,4%	0,0
Part des ménages de 6 personnes et plus 2017	3,1%	2,0%	1,1%	2,0

Source : Insee - Recensement de la population
nd : non disponible

Revenus - Précarité

	Quartier prioritaire Grande Delle - Val - Belles Portes - Grand Parc - Haute Folie	Commune(s) Hérouville-Saint- Clair	EPCI 2021 CU Caen La Mer	Différentiel QPV - EPCI 2021 (en point)
Revenu disponible mensuel par UC* 2018	14 740 €	17 950 €	21 730 €	-6 990 €
Rapport interdécile par UC* (9 ^{ème} décile/1 ^{er} décile) 2018	2,6	3,1	3,3	-0,7
Taux de pauvreté au seuil de 60% du niveau de vie médian métropolitain (par UC médian) 2018	39,2%	24,8%	14,0%	25,2
Part de l'ensemble des prestations sociales dans les revenus disponibles 2018	19,7%	11,0%	6,2%	13,5
Population couverte bénéficiaire de la C2S 01/01/2021	26,8%	16,8%	9,9%	16,9

Sources : Insee - DGFIP - Cnaf - Cnav - CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi), CNAM
nd : non disponible

Zoom sur certains dispositifs à destination du quartier : les centres sociaux

Les centres sociaux sont mis en avant dans de nombreuses études comme étant un acteur primordial, au contact des publics, pour la mise en place d'actions auprès de la population.

Le quartier dispose du Centre socio-culturel CAF d'Hérouville-Saint-Clair. Cette structure développe les priorités d'action suivantes :

- Petite enfance et Parentalité,
- Accompagnement aux vacances,
- Loisirs en famille,
- Logement,
- Animation de la vie sociale,
- Point information

Un Espace public numérique (EPN) est également présent.

Pour plus d'informations :
Centre socio-culturel CAF
d'Hérouville-st-Clair
202 Boulevard des Belles
Portes,
14200 Hérouville-Saint-
Clair

Tél. : 02 31 95 83 00

<http://www.herouville.net/Le-centre-socio-culturel>

Communauté urbaine Caen La Mer Normandie

Éducation et formation

	Quartier prioritaire Grande Delle - Val - Belles Portes - Grand Parc - Haute Folie	Commune(s) Hérouville-Saint- Clair	EPCI 2020 CU Caen La Mer	Différentiel QPV - EPCI 2020 (en point)
Taux de retard à l'entrée en classe de 6 ^{ème} 2019	8,9%	6,9%	4,2%	4,7
Part d'élèves boursiers au collège 2019	nd	nd	nd	-
Taux de réussite au brevet des collèges (établissement public) 2019	84,9%	89,9%	88,9%	-4,0
Taux de scolarisation des 15-24 ans 2017	71,4%	69,0%	73,6%	-2,2
Part des 16-25 ans non scolarisés et sans emploi 2017	18,3%	16,2%	12,9%	5,4

Sources : Ministère de l'Éducation Nationale DEPP, Insee - Recensement de la population
nd : non disponible

Santé

	EPCI 2021 CU Caen La Mer	Normandie	France métropolitaine	Différentiel EPCI 2021 - France (%)
Taux comparatif de mortalité prématurée (2011-2017)				
Hommes	299,7*	313,1*	267,1	12,2%
Femmes	127,2	138,6*	126,2	0,8%
Taux comparatif de mortalité évitable liée à la prévention - Moins de 75 ans (2011-2017)				
Hommes	214,2*	235,5*	201,1	6,5%
Femmes	67,6	70,4*	64,0	5,7%
Part d'assurés du régime général âgés de plus de 15 ans sans médecin traitant 03/2022	6,0%	5,0%	nd	-
Part d'assurés du régime général âgés de 16 à 29 ans sans médecin traitant 03/2022	15,0%	16,2%	nd	-

Sources : Insee, Inserm-CépiDc, DCGDR Normandie - Extraction SIAM-ERASME
* Écart significatif par rapport à la France métropolitaine
nd : non disponible

Zoom sur les enjeux et objectifs santé du contrat de ville

Améliorer l'accès à la prévention et aux soins :

1. Le Contrat de ville s'appuie sur les objectifs des CLS (Caen) et ASV (Hérouville-Saint-Clair) et les PRE (Colombelles),
2. Pour Colombelles c'est surtout le PRE qui a une action d'accès aux soins (crédits spécifiques).

Zoom sur certains dispositifs en faveur de la réussite éducative : les réseaux d'éducatrices prioritaires (REP/REP+), les programmes de réussite éducative (PRE) et les cités éducatives

Hérouville-Saint-Clair bénéficie d'un programme de réussite éducative (PRE) et d'une cité éducative (labellisation 2019) : collèges concernés : collège Pierre Varignon et collège Nelson Mandela

1 école maternelle REP dans le quartier : Le Val

1 école maternelle REP à proximité : Pierre Gringoire

1 école élémentaire REP dans le quartier : Jean Boisard

2 écoles élémentaires REP en limite de quartier : Le Val et Camille Blaisot

2 écoles élémentaires à proximité : Pierre Gringoire et Poppa De Valois

2 collèges REP à proximité : Nelson Mandela et Pierre Varignon

Zoom sur certains dispositifs en faveur de la santé : ASV, RTPS et CLS

Fondé sur une démarche locale, l'Atelier santé ville contribue à la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé. La démarche ASV s'insère dans le contrat de ville afin d'animer, d'adapter et de renforcer la politique de santé publique au niveau local. Le développement des Contrats locaux de santé (CLS) et la mise en place du Réseau normand des référents territoriaux en promotion de la santé (RTPS) complètent ce dispositif.

Les ASV et RTPS normands (à des échelles différentes) poursuivent les missions suivantes : établir un diagnostic local partagé, coordonner les acteurs et favoriser le travail en réseau, élaborer et suivre des programmes d'actions concertées et renforcer les compétences des acteurs locaux.

La commune d'Hérouville-Saint-Clair dispose d'un **Atelier santé ville (ASV)**.

La commune de Caen a élaboré un premier **Contrat local de santé** (2014 à 2018). Un second CLS a été élaboré pour la période 2019-2023. La Ville a aussi mis en œuvre un Conseil local en santé mentale (CLSM) depuis 2016. Trois **dispositifs d'exercice regroupé** (PSLA/MSP) se trouvent sur les quartiers de la Grâce de Dieu, Grande-Delle et du Grand-Parc. Il y a un projet pour le quartier de la Guérinière.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI

Développement économique et emploi



	Quartier prioritaire Grande Delle - Val - Belles Portes - Grand Parc - Haute Folie	Commune(s) Hérouville-Saint-Clair	EPCI 2020 CU Caen La Mer	Différentiel QPV - EPCI 2020 (en point)
Nbre de demandeurs d'emploi (catégorie ABC) 31/12/2020	1342	2 716	26 084	-
Part des demandeurs d'emploi (catégorie ABC) âgés de moins de 26 ans 31/12/2020	18,0%	20,0%	18,1%	-0,2
Part des demandeurs d'emploi (catégorie ABC) âgés de 50 ans et plus 31/12/2020	20,9%	20,0%	21,7%	-0,7
Part des demandeurs d'emploi (catégorie ABC) de longue durée depuis au moins 1 an 31/12/2020	52,8%	50,8%	49,1%	3,7
Taux de chômage (au sens du recensement) 2017	29,1%	20,6%	14,9%	14,2

Sources : Pôle Emploi - Dares (demandeurs d'emploi en fin de mois), Insee - Recensement de la population

nd : non disponible

Année 2017	Quartier prioritaire Grande Delle - Val - Belles Portes - Grand Parc - Haute Folie	Commune(s) Hérouville-Saint-Clair	EPCI 2020 CU Caen La Mer	Différentiel QPV - EPCI 2020 (en point)
Taux d'activité				
Femmes	58,6%	66,8%	67,8%	-9,2
Hommes	66,8%	72,1%	71,2%	-4,4
Part d'actifs selon la PCS				
Artisans, commerçants, chefs d'entreprises, cadres et professions intellectuelles supérieures	nd	17,4%	24,7%	-
Professions intermédiaires	nd	27,6%	27,7%	-
Employés	nd	32,6%	29,3%	-
Ouvriers	nd	22,5%	18,0%	-
Taux d'emploi	44,3%	55,0%	59,1%	-14,8
Femmes	40,9%	52,3%	57,9%	-17,0
Hommes	48,2%	58,0%	60,4%	-12,2
Part d'emplois précaires parmi les emplois	24,8%	21,4%	16,3%	8,5
Part de la population occupant un emploi à temps partiel	27,9%	22,5%	19,5%	8,4

Source : Insee, Recensement de la population
nd : non disponible

Zoom sur certains dispositifs en faveur du développement économique et de l'emploi

Les territoires entrepreneurs

Ces zones visent à favoriser le développement économique et de l'emploi.

Le territoire entrepreneur « Hérouville Est : Le Val, Les Belles Portes, Le Grand Parc » garantit aux entreprises présentes une exonération de l'impôt sur les bénéfices afin de favoriser leur développement près des quartiers politiques de la ville.

Missions locales :

Espace d'intervention au service des jeunes âgés de 16-25 ans, où chaque jeune accueilli bénéficie d'un suivi personnalisé afin de faciliter ses démarches relatives à l'emploi et à la formation.

La Normandie compte 24 missions locales réparties sur l'ensemble de la région (offrant plus de 300 lieux de permanences).

La mission locale Caen la mer Calvados Centre, située en limite de quartier, intervient auprès des jeunes du territoire.

Pour en savoir plus :
Mission Locale Caen la mer
Calvados Centre
1 place de l'Europe
14203 HEROUVILLE-SAINT-
CLAIR
Tél. : 02 31 46 21 46
mlmc@mlbn.fr

Communauté urbaine Caen La Mer Normandie



CADRE DE VIE

Cadre de vie

Année 2017	Quartier prioritaire Grande Delle - Val - Belles Portes - Grand Parc - Haute Folie	Commune(s) Hérouville-Saint-Clair	EPCI 2020 CU Caen La Mer	Différentiel QPV - EPCI 2020 (en point)
Part de ménages locataires	83,1%	68,8%	53,9%	29,2
Part des logements d'une ou deux pièces	nd	27,4%	25,9%	-
Part des logements de 5 pièces ou plus	14,4%	20,1%	30,5%	-16,1
Part de logements collectifs parmi l'ensemble des logements	98,0%	78,4%	53,9%	44,1
Répartition des résidences principales selon la date d'achèvement				
Avant 1919	nd	0,8%	4,9%	-
De 1919 à 1945	nd	0,7%	4,4%	-
De 1946 à 1970	46,5%	36,6%	27,4%	19,1
De 1971 à 1990	41,0%	39,1%	31,7%	9,3
De 1991 à 2005	3,7%	10,1%	18,1%	-14,4
De 2006 à 2014	6,0%	11,4%	10,6%	-4,6
Après 2014	nd	1,3%	2,9%	-
Part de logements sociaux parmi les résidences principales	66,0%	40,7%	23,5%	42,5
Part des résidences principales suroccupées (hors studio de 1 personne)	6,7%	5,2%	3,2%	3,5
Nombre de personnes par résidences principales	2,2	2,0	2,0	0,2
Taux de vacance des logements	5,2%	6,1%	7,1%	-1,9

Année 2017	Quartier prioritaire Grande Delle - Val - Belles Portes - Grand Parc - Haute Folie	Commune(s) Hérouville-Saint-Clair	EPCI 2020 CU Caen La Mer	Différentiel QPV - EPCI 2020 (en point)
Taux d'emménagement	11,6%	11,7%	12,0%	-0,4
Taux de sortants	9,2%	nc	nc	-
Dont sortants vers un autre QPV	7,7%	nc	nc	-
Taux d'entrants	8,5%	nc	nc	-
Dont entrants depuis un autre QPV	14,4%	nc	nc	-
Taux de mobilité interne	3,1%	nc	nc	-

Source : Insee, Recensement de la population

nd : non disponible

nc : non calculable ou non pertinente pour les zones de comparaison

Zoom sur la rénovation urbaine financée par l'ANRU

Les quartiers de la partie Est d'Hérouville ont bénéficié de financement de l'ANRU dans le cadre du Programme national pour la rénovation urbaine.

Les objectifs du programme sont notamment : de restructurer l'espace public pour modifier totalement la perception de la ville et de son animation ; de diversifier les fonctions urbaines en ouvrant et en développant l'espace du centre ville, de renforcer son attractivité économique et résidentielle ; de créer les conditions structurelles d'une meilleure intégration des quartiers d'habitat social dans la ville et dans l'agglomération en améliorant leur attractivité résidentielle (opérations de résidentialisation des espaces privatifs, renforcement des lieux de vie (centres commerciaux de proximité, écoles...)) ; d'améliorer les services rendus à la population, en favorisant l'accessibilité des habitants aux services et aux transports (continuité des cheminements, création de nouveaux lieux de service) ; de créer de nouveaux axes de déplacements pour articuler cette centralité ; de doter les quartiers d'équipements structurants et de services à la population.

TABLEAUX RÉCAPITULATIFS

Tableaux récapitulatifs



COHÉSION SOCIALE

Ces tableaux récapitulatifs reprennent l'ensemble des indicateurs pour chacun des quartiers présents sur le territoire de l'EPCI. À des fins de comparaison, les indicateurs minimum, maximum et médiane (valeur qui partage les quartiers en deux parties égales) calculés sur les données connues les 62 quartiers prioritaires politique de la ville de Normandie ont été ajoutés.

		Indicateurs socio-démographiques	
		Part des ménages d'une personne 2017	Part des ménages de 6 personnes et plus 2017
Quartiers prioritaires	Chemin Vert	40,2%	3,4%
	Grâce De Dieu	38,8%	3,3%
	Guérinière	43,8%	nd
	Pierre Heuzé	49,5%	nd
	Calvaire Saint Pierre	51,4%	nd
	Centre Ville	45,8%	2,4%
	Grande Delle - Val - Belles Portes - Grand Parc - Haute Folie	43,4%	3,1%
EPCI 2020	CU Caen La Mer	43,4%	1,1%
Minimum des QPV normands		24,4%	nd
Maximum des QPV normands		65,3%	nd
Médiane des QPV normands		42,7%	nd

		Revenu - Précarité				
		Revenu disponible médian par UC* 2018	Rapport interdécile par UC* (9ème décile/1er décile) 2018	Taux de pauvreté au seuil de 60% du niveau de vie médian métropolitain (par UC médian) 2018	Part de l'ensemble des prestations sociales dans les revenus disponibles 2018	Population couverte bénéficiaire de la C2S 01/01/2021
Quartiers prioritaires	Chemin Vert	12 900 €	2,5	51,4%	30,3%	39,9%
	Grâce De Dieu	13 620 €	2,5	44,7%	27,3%	31,6%
	Guérinière	12 340 €	2,4	57,0%	34,9%	42,0%
	Pierre Heuzé	12 150 €	2,7	57,7%	32,5%	44,6%
	Calvaire Saint Pierre	12 970 €	2,8	51,0%	26,0%	36,5%
	Centre Ville	15 030 €	2,2	33,3%	19,0%	17,7%
	Grande Delle - Val - Belles Portes - Grand Parc - Haute Folie	14 740 €	2,6	39,2%	19,7%	26,8%
EPCI 2021	CU Caen La Mer	21 730 €	3,3	14,0%	6,2%	9,9%
Minimum des QPV normands		11 660 €	2,2	32,0%	18,4%	17,7%
Maximum des QPV normands		15 830 €	3,5	63,1%	37,1%	45,0%
Médiane des QPV normands		13 755 €	2,5	44,7%	26,2%	31,8%

Sources : Géoportail, Insee - Recensement de la population (RP), DGFIP - Cnav - Cnav - CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi), CNAM
nd : non disponible

		Education et formation				
		Taux de retard à l'entrée en classe de 6 ^{ème} 2019	Part d'élèves boursiers au collège 2019	Taux de réussite au brevet des collèges (établissement public) 2019	Taux de scolarisation des 15-24 ans 2017	Part des 16-25 ans non scolarisés et sans emploi 2017
Quartiers prioritaires	Chemin Vert	14,3%	nd	nd	56,9%	33,0%
	Grâce De Dieu	16,7%	nd	nd	58,8%	35,5%
	Guérinière	9,6%	nd	90,2%	51,5%	42,6%
	Pierre Heuzé	nd	nd	93,0%	68,6%	0,0%
	Calvaire Saint Pierre	nd	nd	nd	77,5%	nd
	Centre Ville	nd	nd	nd	47,5%	36,0%
	Grande Delle - Val - Belles Portes - Grand Parc - Haute Folie	8,9%	nd	84,9%	71,4%	18,3%
EPCI 2020	CU Caen La Mer	4,2%	nd	88,9%	73,6%	12,9%
Minimum des QPV normands		nd	nd	nd	33,5%	18,3%
Maximum des QPV normands		nd	nd	nd	77,5%	50,2%
Médiane des QPV normands		nd	nd	nd	49,3%	35,1%

Sources : Géoportail, Insee - Recensement de la population (RP), Ministère de l'Éducation Nationale DEPP.
nd : non disponible



		Nbre de demandeurs d'emploi (catégorie ABC) 31/12/2020	Part des demandeurs d'emploi (catégorie ABC) âgés de moins de 26 ans 31/12/2020	Part des demandeurs d'emploi (catégorie ABC) âgés de 50 ans et plus 31/12/2020	Part des demandeurs d'emploi (catégorie ABC) de longue durée depuis au moins 1 an 31/12/2020	Taux de chômage (au sens du recensement) 2017
Quartier prioritaire	Chemin Vert	864	13,1%	22,2%	48,1%	42,7%
	Grâce De Dieu	629	18,3%	20,3%	50,4%	38,6%
	Guérinière	863	9,5%	25,4%	52,0%	37,9%
	Pierre Heuzé	399	11,8%	21,3%	45,1%	32,4%
	Calvaire Saint Pierre	238	12,2%	21,4%	49,6%	32,2%
	Centre Ville	212	23,6%	19,8%	55,2%	30,6%
	Grande Delle - Val - Belles Portes - Grand Parc - Haute Folie	1 342	18,0%	20,9%	52,8%	29,1%
EPCI 2020	CU Caen La Mer	26 084	18,1%	21,7%	49,1%	14,9%
Minimum des QPV normands		-	12,4%	16,6%	36,0%	22,5%
Maximum des QPV normands		-	29,2%	31,6%	57,9%	48,5%
Médiane des QPV normands		-	17,8%	21,8%	47,6%	37,4%

Année 2017		Taux d'activité des femmes	Taux d'activité des hommes	Part d'actifs Artisans, commerçants, chefs d'entreprises, cadres et professions intellectuelles supérieures	Part d'actifs Professions intermédiaires	Part d'actifs Employés	Part d'actifs Ouvriers	Taux d'emploi	Taux d'emploi des femmes	Taux d'emploi des hommes	Part d'emplois précaires parmi les emplois	Part de la population occupant un emploi à temps partiel
Quartier prioritaire	Chemin Vert	60,4%	65,8%	7,3%	10,6%	41,1%	40,8%	35,6%	34,0%	37,7%	30,8%	34,6%
	Grâce De Dieu	57,0%	58,5%	nd	nd	nd	nd	35,3%	34,1%	36,8%	33,3%	37,0%
	Guérinière	48,6%	59,0%	nd	8,9%	41,8%	45,8%	32,9%	29,8%	36,4%	27,6%	30,8%
	Pierre Heuzé	59,5%	63,7%	nd	9,6%	45,5%	37,3%	40,9%	36,2%	45,3%	23,4%	28,4%
	Calvaire Saint Pierre	59,1%	59,9%	nd	nd	43,5%	33,4%	40,3%	39,9%	40,6%	21,6%	32,3%
	Centre Ville	64,0%	71,6%	nd	nd	nd	nd	46,9%	44,9%	49,0%	22,7%	29,1%
	Grande Delle - Val - Belles Portes - Grand Parc - Haute Folie	58,6%	66,8%	nd	nd	nd	nd	44,3%	40,9%	48,2%	24,8%	27,9%
EPCI 2020	CU Caen La Mer	67,8%	71,2%	24,7%	27,7%	29,3%	18,0%	59,1%	57,9%	60,4%	16,3%	19,5%
Minimum des QPV normands		46,6%	56,5%	nd	nd	nd	nd	31,8%	23,8%	32,1%	13,5%	19,0%
Maximum des QPV normands		71,6%	79,8%	nd	nd	nd	nd	53,6%	52,4%	57,4%	42,9%	40,1%
Médiane des QPV normands		60,5%	72,8%	nd	nd	nd	nd	41,7%	37,6%	45,4%	28,7%	27,8%

Sources : Pôle Emploi - Dares (demandeurs d'emploi en fin de mois), Insee - Recensement de la population (RP)
nd : non disponible



CADRE DE VIE

	Part de ménages locataires 2017	Part des logements d'une ou deux pièces 2017	Part des logements de 5 pièces ou plus 2017	Part de logements collectifs parmi l'ensemble des logements 2017	Répartition des résidences principales selon la date d'achèvement 2017						
					Avant 1919	De 1919 à 1945	De 1946 à 1970	De 1971 à 1990	De 1991 à 2005	De 2006 à 2014	Après 2014
Quartiers prioritaires	Chemin Vert	96,9%	14,4%	14,1%	97,3%	nd	64,1%	31,4%	1,4%	nd	nd
	Grâce De Dieu	97,8%	nd	15,6%	87,8%	nd	61,5%	16,1%	5,5%	12,8%	nd
	Guérinière	99,3%	nd	13,3%	96,7%	0,0%	79,1%	14,4%	nd	nd	nd
	Pierre Heuzé	97,5%	nd	nd	97,6%	nd	23,5%	69,0%	nd	nd	nd
	Calvaire Saint Pierre	85,5%	nd	24,3%	92,1%	nd	56,7%	33,4%	nd	nd	nd
	Centre Ville	95,1%	28,3%	22,3%	52,3%	0,8%	42,4%	16,8%	6,4%	27,6%	2,8%
	Grande Delle - Val - Belles Portes - Grand Parc - Haute Folie	83,1%	nd	14,4%	98,0%	nd	46,5%	41,0%	3,7%	6,0%	nd
EPCI 2020	CU Caen La Mer	53,9%	25,9%	30,5%	53,9%	4,9%	27,4%	31,7%	18,1%	10,6%	2,9%
	Minimum des QPV normands	73,5%	nd	4,8%	52,3%	nd	3,4%	11,5%	nd	nd	nd
	Maximum des QPV normands	100,0%	nd	30,6%	99,6%	nd	88,1%	89,8%	nd	nd	nd
	Médiane des QPV normands	94,7%	nd	14,3%	92,2%	nd	44,8%	41,0%	nd	nd	nd

	Part de logements sociaux parmi les résidences principales 2017	Part des résidences principales suroccupées (hors studio de 1 personne) 2017	Nombre de personnes par résidences principales 2017	Taux de vacance des logements 2017	Taux d'emménagement 2017	Taux de sortants 2017	Dont sortants vers un autre QPV	Taux d'entrants 2017	Dont entrants depuis un autre QPV	Taux de mobilité interne	
Quartiers prioritaires	Chemin Vert	82,7%	2,3	4,0%	9,0%	10,1%	12,5%	6,7%	30,9%	2,3%	
	Grâce De Dieu	79,5%	2,3	nd	12,9%	9,7%	19,5%	9,8%	15,1%	3,1%	
	Guérinière	95,0%	2,2	6,5%	7,7%	8,5%	18,9%	4,3%	21,1%	3,4%	
	Pierre Heuzé	95,0%	nd	2,1	9,5%	9,8%	25,7%	10,7%	34,2%	1,2%	
	Calvaire Saint Pierre	76,5%	nd	2,1	6,8%	nd	nd	nd	nd	nd	
	Centre Ville	82,2%	5,8%	2,1	nd	nd	nd	nd	nd	nd	
	Grande Delle - Val - Belles Portes - Grand Parc - Haute Folie	66,0%	6,7%	2,2	5,2%	11,6%	9,2%	7,7%	8,5%	14,4%	3,1%
	CU Caen La Mer	23,5%	3,2%	2,0	7,1%	12,0%	nc	nc	nc	nc	nc
	Minimum des QPV normands	52,2%	1,7%	1,6	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	Maximum des QPV normands	95,0%	20,1%	2,8	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Médiane des QPV normands	93,1%	7,1%	2,2	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	

Source : Insee - Recensement de la population (RP)

nd : non disponible

nc : non calculable ou non pertinente pour les zones de comparaison

Annexes

SIGLES ET DÉFINITIONS

Sigles et définitions

ANCT : Agence nationale de la cohésion des territoires

Mise en place au 1^{er} janvier 2020, cette agence reprend les missions du Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET), de l'Établissement public national d'aménagement et de restructuration des espaces commerciaux et artisanaux (EPARECA) et de l'Agence du numérique. Cette structure est l'interlocutrice principale des projets de cohésion territoriale, et elle peut apporter un soutien en ingénierie aux territoires carencés. Elle coordonne les acteurs de la cohésion territoriale sur les territoires.

ANRU : Agence nationale de la rénovation urbaine

Créée par la Loi n° 2003-710 du 1^{er} août 2003 d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine (loi Borloo), l'Agence nationale pour la rénovation urbaine est un établissement public industriel et commercial qui assure la mise en œuvre et le financement du programme national de renouvellement urbain. Elle est placée sous la tutelle du ministre chargé de la politique de la ville qui fixe les orientations générales de son action.

Cité éducative :

Les Cités éducatives visent à intensifier les prises en charges éducatives des enfants à partir de 3 ans et des jeunes jusqu'à 25 ans, avant, pendant, autour et après le cadre scolaire. Elles consistent en une grande alliance des acteurs éducatifs travaillant dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville : services de l'État, des collectivités, associations, habitants.

Pour en savoir plus : vade-mecum des Cités éducatives sur le site du Ministère de la Cohésion des Territoires :

http://www.cohesion-territoires.gouv.fr/IMG/pdf/vade-mecum_-_les_cites_educatives.pdf

CLSM : Conseil local en santé mentale

Espace de concertation et de coordination entre les élus, la psychiatrie, les représentants des usagers, les

aidants et l'ensemble des professionnels du territoire, le Conseil local en santé mentale (CLSM) a pour objectif de définir et mettre en œuvre des politiques locales et des actions permettant l'amélioration de la santé mentale des populations concernées. Le CLSM permet une approche locale et participative. Il associe les acteurs sanitaires et sociaux et toute personne intéressée du territoire et définit des objectifs stratégiques et opérationnels. (CC-OMS).

Complémentaire Santé Solidaire (C2S) :

La Complémentaire Santé Solidaire remplace la couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C). Elle permet de se faire rembourser la part complémentaire des dépenses de santé (non remboursé par l'Assurance Maladie). Ainsi, les dépenses de santé sont remboursées entièrement, dans la limite des tarifs de la sécurité sociale.

Plus précisément, depuis le 1^{er} novembre 2019, la Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMU-C) s'est ouverte aux personnes éligibles à l'Aide à la Complémentaire Santé (ACS) moyennant une participation financière entre 8 et 30 € par mois en fonction de l'âge. L'ACS ainsi supprimée a laissé place au dispositif commun appelé Complémentaire santé solidaire.

La C2S donne également droit aux avantages suivants :

- Pas de dépassements d'honoraires sur les tarifs médicaux si vous respectez votre parcours de soins. Cela signifie de passer d'abord par votre médecin traitant avant d'aller voir un spécialiste
- En cas d'hospitalisation, remboursement du forfait journalier. C'est le montant quotidien que vous devez normalement payer pour l'hébergement et la nourriture
- Pas de franchise médicale ou de participation forfaitaire de 1 € à payer
- Tiers-payant : pas d'avance des frais médicaux.
- Forfaits de remboursement pour prothèses dentaires, lunettes, aides

auditives

- Forfaits de remboursement pour des dispositifs médicaux comme une canne, un fauteuil roulant ou des pansements
- Réductions sur les billets de train selon la région.

CUCS : Contrat urbain de cohésion sociale

Les Contrats urbains de cohésion sociale (Cucs) ont succédé en 2007 aux contrats de ville comme cadre du projet de territoire développé au bénéfice des quartiers en difficultés. Le contrat urbain de cohésion sociale est un contrat passé entre l'État et les collectivités territoriales qui engage chacun des partenaires à mettre en œuvre des actions concertées pour améliorer la vie quotidienne des habitants dans les quartiers connaissant des difficultés (chômage, violence, logement...). Il est élaboré à l'initiative conjointe du maire, ou du président de l'EPCI, et du préfet de département. Le cadre général et les orientations ont été définis par le comité interministériel à la ville (CIV) du 9 mars 2006.

DEFM Catégories ABC :

Les Demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) sont les personnes inscrites au Pôle Emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

La publication des effectifs de demandeurs d'emploi inscrits se fait selon les catégories statistiques suivantes :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (soit de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (soit plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi

- non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), y compris les demandeurs d'emploi en Convention de reclassement personnalisé (CRP), en Contrat de transition professionnelle (CTP), sans emploi et en contrat de sécurisation professionnelle ;
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

Demandeurs d'emploi à faible niveau de qualification :

Nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A, B ou C de niveau de qualification « manœuvres ou ouvriers spécialisés » et « employés non qualifiés ».

Dispositif du médecin traitant

Généraliste ou spécialiste, exerçant en ville ou à l'hôpital, le médecin traitant joue un rôle central dans l'orientation et le suivi du patient tout au long de son parcours de soins.

Le patient de plus de 16 ans doit faire une déclaration de choix du médecin traitant auprès de sa caisse d'assurance maladie afin d'être bien remboursé. La désignation d'un médecin traitant a été étendue aux enfants de moins de 16 ans mais pour ces derniers, il n'y a pas de réduction du remboursement en l'absence de déclaration de médecin traitant ou de non-respect du parcours de soins coordonnés.

Emploi précaire :

Sous le terme formes particulières d'emploi, (ou parfois emplois précaires) sont regroupés les statuts d'emploi qui ne sont pas des contrats à durée indéterminée. Ce sont l'intérim, les contrats à durée déterminée, l'apprentissage et les contrats aidés.

EPCI : Établissement public de coopération intercommunale

Les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) sont des regroupements de communes ayant pour objet l'élaboration de « projets communs de développement au sein de périmètres de solidarité ». Ils sont soumis à des règles communes, homogènes et comparables à celles de collectivités locales. Les communautés urbaines, communautés d'agglomération, communautés de communes, syndicats d'agglomération nouvelle, syndicats de communes et les syndicats mixtes sont des EPCI.

EPN : Espace public numérique

Ces espaces labellisés par la Région Normandie offrent un accès aux outils informatiques. Des ordinateurs y sont en accès libres, et des cours de prises en main sont également disponibles dans ces espaces.

HLM : Habitation à loyer modéré

Les HLM remplacent les HBM (Habitations à bon marché) en 1950. Ce sont des habitations destinées aux personnes physiques ayant des ressources modestes et construites grâce à une aide financière de l'État.

INSEE : Institut national de la statistique et des études économiques

Maisons du projet :

La loi du 24 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine prévoit, dans son article 3, pour chaque chantier de renouvellement urbain, la mise en place de maison du projet permettant d'associer la population à la définition, la mise en œuvre et l'évaluation des projets. Ils peuvent venir s'y renseigner lors de permanences et donner leurs avis sur les transformations de leur quartier.

Médian :

Si on ordonne une distribution de

salaires, de revenus, de chiffre d'affaires..., la médiane est la valeur qui partage cette distribution en deux parties égales.

Ainsi, pour une distribution de revenu, la médiane est le revenu au-dessous duquel se situent 50% des revenus. C'est de manière équivalente le revenu au-dessus duquel se situent 50% des revenus.

Mortalité prématurée :

Décès survenus avant 65 ans.

NPNRU : Nouveau programme national de renouvellement urbain

La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014 prévoit le lancement du Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU). Porté par l'Agence nationale de la rénovation urbaine (Anru), dont l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) assure la tutelle, il a pour ambition de réduire les écarts de développement entre les quartiers prioritaires et les autres territoires, et d'améliorer les conditions de vie de leurs habitants.

Cette nouvelle génération de projets de renouvellement urbain s'inscrit dans le cadre fixé par les contrats de ville, afin d'apporter une réponse aux enjeux urbains des quartiers prioritaires qui soit cohérente avec l'ensemble des autres dimensions de la politique de la ville (emploi, développement économique et cohésion sociale). Les besoins et l'expertise d'usage des habitants des quartiers seront pris en compte dans le cadre de ces projets via leur association à la définition, la mise en œuvre et l'évaluation de ces projets, ainsi que par la mise en place d'une maison du projet.

ORU : Opération de renouvellement urbain

Lancées par le CIV (Comité interministériel des villes) du 14 décembre 1999, à l'instar des GPV (Grands projets de ville), mais moins bien dotés financièrement, les ORU avaient pour objectif de mettre en

Annexes

œuvre des opérations de renouvellement urbain dans 60 sites dégradés.

Parc locatif social :

Les logements du parc locatif social (au sens du ministère en charge du logement) sont :

- les logements appartenant à des organismes de HLM (Habitation à loyer modéré), qu'ils soient ou non soumis à la législation HLM pour la fixation de leur loyer ;
- les logements des autres bailleurs de logements sociaux non HLM (sociétés immobilières d'économie mixte, État, collectivités locales et établissements publics) et non soumis à la loi de 1948.

Les logements-foyers, les résidences pour personnes âgées ou handicapées ne font pas partie des logements du secteur social.

PNRQAD : Programme national de requalification des quartiers anciens dégradés

Créé par la loi de « Mobilisation pour le logement et la lutte contre l'exclusion » du 25 mars 2009, il a pour objectif la requalification urbaine et sociale des quartiers, la résorption de l'habitat indigne, l'amélioration et la diversification de l'offre de logements, l'amélioration de la performance énergétique des logements et le maintien de la mixité sociale au sein de ces quartiers. Ce programme cible prioritairement les quartiers présentant une concentration élevée d'habitat indigne et une situation économique et sociale des habitants particulièrement difficile.

PNRU : Programme national pour la rénovation urbaine

Le Programme national pour la rénovation urbaine (PNRU), institué par la loi du 1^{er} août 2003 pour la ville et la rénovation urbaine, prévoit un effort national sans précédent de transformation des quartiers les plus fragiles classés en Zones urbaines sensibles (ZUS), effort qui porte sur

les logements, équipements publics et aménagements urbains. Sa mise en œuvre a été confiée à l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru).

Population active :

La population active au sens du recensement de la population comprend les personnes qui déclarent :

- exercer une profession (salariée ou non) même à temps partiel ;
- aider une personne dans son travail (même sans rémunération) ;
- être apprenti, stagiaire rémunéré ;
- être chômeur à la recherche d'un emploi ou exerçant une activité réduite ;
- être étudiant ou retraité mais occupant un emploi ;
- être militaire du contingent (tant que cette situation existait).

Cette population correspond donc à la population active occupée à laquelle s'ajoutent les chômeurs en recherche d'emploi et les militaires du contingent tant que cette situation existait.

Population étrangère :

Un étranger est une personne qui réside en France et ne possède pas la nationalité française, soit qu'elle possède une autre nationalité (à titre exclusif), soit qu'elle n'en ait aucune (c'est le cas des personnes apatrides). Les personnes de nationalité française possédant une autre nationalité (ou plusieurs) sont considérées en France comme françaises. Un étranger n'est pas forcément immigré, il peut être né en France (les mineurs notamment).

A la différence de celle d'immigré, la qualité d'étranger ne perdure pas toujours tout au long de la vie : on peut, sous réserve que la législation en vigueur le permette, devenir français par acquisition.

Population immigrée :

Selon la définition adoptée par le Haut Conseil à l'Intégration, un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. Les personnes

nées françaises à l'étranger et vivant en France ne sont donc pas comptabilisées. À l'inverse, certains immigrés ont pu devenir français, les autres restant étrangers. Les populations étrangères et immigrées ne se confondent pas totalement : un immigré n'est pas nécessairement étranger et réciproquement, certains étrangers sont nés en France (essentiellement des mineurs). La qualité d'immigré est permanente : un individu continue à appartenir à la population immigrée même s'il devient français par acquisition. C'est le pays de naissance, et non la nationalité à la naissance, qui définit l'origine géographique d'un immigré.

PRE : Programme de réussite éducative

Les programmes de réussite éducative ont pour objectif d'accompagner des enfants et des adolescents qui présentent des signes de fragilité dès les premières années de l'école maternelle et jusqu'au terme de leur scolarité. Ces programmes qui prennent en compte la globalité de leur environnement et de leurs difficultés se traduisent sous deux formes distinctes de soutien : d'une part, l'intervention auprès d'enfants et d'adolescents scolarisés et, d'autre part, le développement de projets éducatifs, sportifs et culturels en direction des adolescents en difficulté scolarisés en internat.

QPV : Quartier prioritaire de la politique de la ville

Remplace Zones urbaines sensibles (Zus) et aux quartiers en contrat urbain de cohésion sociale (Cucs).

Les quartiers prioritaires de la politique de la ville sont des territoires d'intervention du ministère de la ville, définis par la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014. En métropole, en Martinique et à la Réunion, ils ont été identifiés selon un critère unique, celui du revenu par habitant. Une fois l'identification opérée, des échanges ont eu lieu avec les élus locaux afin de s'assurer de la cohérence du périmètre réglementaire du quartier

SIGLES ET DÉFINITIONS

Sigles et définitions

prioritaire et, le cas échéant, l'ajuster. Les périmètres des QPV sont fixés par le décret n° 2014-1750 du 30 décembre 2014 pour la métropole et par le décret n° 2014-1751 du 30 décembre 2014 pour les départements et collectivités d'Outre-mer, rectifiés par le décret n° 2015-1138 du 14 septembre 2015.

Rapport interdécile :

Les déciles d'une distribution permettent de calculer des rapports interdéciles. Le rapport interdécile (D9/D1 ou 9^{ème} décile/1^{er} décile) met en évidence l'écart entre le haut et le bas de la distribution ; c'est une des mesures de l'inégalité de cette distribution.

REP et REP+ : Réseau d'éducation prioritaire

Les établissements inscrits dans ce réseau bénéficient de moyens supplémentaires pour faire face à de plus grandes difficultés d'ordre scolaire et social.

Résidence principale :

Une résidence principale est un logement occupé de façon habituelle et à titre principal par une ou plusieurs personnes qui constituent un ménage.

Significativité des écarts constatés entre les taux comparatifs de mortalité :

Afin d'affirmer l'existence d'une sous ou d'une surmortalité (ou sous-morbidité ou sur-morbidité) significative dans la région, les EPCI par rapport à la France métropolitaine, des tests de significativité ont été réalisés. Le test, qui consiste à comparer deux taux comparatifs, est fondé sur la loi normale. La significativité prend en compte la taille des populations, ce qui explique par exemple que certains territoires peuvent avoir un test non significatif par rapport à la France alors que leurs taux sont plus élevés que ceux d'autres territoires qui enregistrent pourtant un test significatif.

Taux comparatif de mortalité :

Taux que l'on observerait dans la région et les EPCI si ces différents échelons

géographiques avaient la même structure par âge que la population de référence (France métropolitaine). Les taux comparatifs de mortalité éliminent les effets de la structure par âge et autorisent les comparaisons entre les sexes et les échelons géographiques.

Taux comparatif de mortalité évitable liée à la prévention :

D'après les définitions OCDE/Eurostat de 2019, on entend par mortalité évitable par prévention les causes de décès que des interventions de santé publique et de prévention primaire efficaces (c'est-à-dire avant le déclenchement des maladies/traumatismes, pour en réduire l'incidence) permettraient essentiellement d'éviter. Les causes de mortalité évitable par traitement sont celles qui peuvent être évitées grâce à des soins de santé efficaces et prodigués à temps, y compris les interventions de prévention secondaire et de traitement (après le déclenchement des maladies, pour réduire le taux de létalité).

Les deux listes actuelles des causes de mortalité évitable par prévention et par traitement ont été adoptées par l'OCDE et Eurostat en 2019. L'inscription des causes de décès dans l'une ou l'autre de ces catégories est déterminée selon que ce sont essentiellement des interventions de prévention ou des soins qui permettraient de réduire la létalité. Les causes de décès qui peuvent être à la fois largement évitées et traitées ont été inscrites dans la catégorie des causes de mortalité évitable par prévention au motif que si ces maladies sont évitées grâce à la prévention, il n'y a plus lieu de les traiter. Dans les cas où il n'y a pas véritablement de données probantes attestant de la prédominance de l'une ou l'autre de ces catégories, les causes sont réparties de manière égale entre les deux (par exemple, cardiopathies ischémiques, AVC, diabète), de manière à éviter la double comptabilisation de mêmes causes de décès. Un seuil de 74 ans a été retenu pour toutes les causes de mortalité prématurée (OCDE/Eurostat, 2019).

<http://www.oecd.org/health/health-systems/Avoidable-mortality-2019-Joint-OECD-Eurostat-List-preventable-treatable-causes-of-death.pdf>

Taux d'emménagement :

Nombre d'individus ayant emménagé dans la zone (incluant les entrants et les mobiles internes à la zone) entre le 1/1/2016 et le 1/1/2017, rapporté à la population de la zone au 1/1/2017.

En termes de mobilité résidentielle, seul le taux d'emménagement, incluant les mobilités internes, permet une comparaison entre zones de tailles très différentes, comme c'est le cas pour les QPV par rapport aux communes ou aux EPCI englobants. C'est pourquoi seul cet indicateur est décliné sur les zones de comparaison.

Taux d'emploi :

Le taux d'emploi d'une classe d'individus est calculé en rapportant le nombre d'individus de la classe ayant un emploi au nombre total d'individus dans la classe. Il peut être calculé sur l'ensemble de la population d'un pays, mais on se limite le plus souvent à la population en âge de travailler (généralement définie, en comparaison internationale, comme les personnes âgées de 15 à 64 ans), ou à une sous-catégorie de la population en âge de travailler (femmes de 25 à 29 ans par exemple).

Taux d'entrants (Dont entrants depuis un autre QPV)

Nombre d'individus ayant emménagé dans le QPV, rapporté à la population 2017. La part des entrants depuis un autre QPV est la proportion d'individus ayant déménagé depuis un autre QPV parmi les entrants dans le QPV.

Taux de chômage (au sens du recensement de la population) :

Le taux de chômage au sens du recensement de la population est la proportion du nombre de chômeurs dans la population active tel que mesuré par le recensement.

Annexes

Taux de mobilité interne

Nombre d'individus ayant déménagé au sein du QPV, rapporté à la population 2017.

Taux de pauvreté :

Le taux de pauvreté correspond à la proportion d'individus (ou de ménages) dont le niveau de vie est inférieur pour une année donnée à un seuil, dénommé seuil de pauvreté (exprimé en euros). L'Insee, comme Eurostat et les autres pays européens, mesure la pauvreté monétaire de manière relative alors que d'autres pays (comme les États-Unis ou l'Australie) ont une approche absolue. Dans l'approche en termes relatifs, le seuil de pauvreté est déterminé par rapport à la distribution des niveaux de vie de l'ensemble de la population. On privilégie en Europe le seuil de 60% du niveau de vie médian.

Taux de sortants (Dont sortants vers un autre QPV)

Nombre d'individus ayant quitté le QPV, rapporté à la population 2016. La part des sortants vers un autre QPV est la proportion d'individus ayant emménagé dans un autre QPV parmi les sortants du QPV.

Taux de vacance :

Le taux de vacance est la part des logements vacants dans l'ensemble des logements. Il peut être calculé à partir du recensement de la population. Des estimations du parc au 1^{er} janvier des trois années postérieures à la date de référence du recensement sont également disponibles. Elles ventilent ce parc par catégories : résidences principales, logements vacants, résidences secondaires ou logements occasionnels.

Territoires entrepreneurs :

Ces zones, anciennement appelées Zones franches urbaines (ZFU) jusqu'en 2014, visent à favoriser le développement économique et le développement de l'emploi par une exonération de l'impôt sur les bénéfices en faveur des entreprises qui créent des activités industrielles, commerciales, artisanales ou de services dans ces territoires.

UC : Unité de consommation

Système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage et permettant de comparer les niveaux de vie de ménages de tailles ou de compositions différentes. Avec cette pondération, le nombre de personnes est ramené à un nombre d'Unités de consommation (UC). Pour comparer le niveau de vie des ménages, on ne peut s'en tenir à la consommation par personne. En effet, les besoins d'un ménage ne s'accroissent pas en stricte proportion de sa taille. Lorsque plusieurs personnes vivent ensemble, il n'est pas nécessaire de multiplier tous les biens de consommation (en particulier, les biens de consommation durables) par le nombre de personnes pour garder le même niveau de vie.

Aussi, pour comparer les niveaux de vie de ménages de taille ou de composition différente, on utilise une mesure du revenu corrigé par unité de consommation à l'aide d'une échelle d'équivalence. L'échelle actuellement la plus utilisée (dite de l'OCDE) retient la pondération suivante :

- 1 UC pour le premier adulte du ménage ;
- 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus ;
- 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans.

ZAC : Zones d'aménagement concerté

Les Zones d'aménagement concerté sont les zones à l'intérieur desquelles une collectivité publique ou un établissement public y ayant vocation décide d'intervenir pour réaliser ou faire réaliser l'aménagement et l'équipement des terrains (notamment de ceux que cette collectivité ou cet établissement a acquis ou acquerra en vue de les céder ou de les concéder ultérieurement à des utilisateurs publics ou privés).

ZUP : Zone à urbaniser en priorité

Le décret ZUP du 31 décembre 1958 a pour objectif de créer de nouveaux quartiers comprenant logements, équipements et commerces et de répondre à la très forte demande en logements sur le territoire français.

ZUS / ZFU et ZRU : Zones urbaines sensibles / Zones franches urbaines / Zones de redynamisation urbaine

Territoires infra-urbains définis par les pouvoirs publics pour être la cible prioritaire de la politique de la ville, en fonction des considérations locales liées aux difficultés que connaissent les habitants de ces territoires. La loi du 14 novembre 1996 de mise en oeuvre du pacte de relance de la politique de la ville distingue trois niveaux d'intervention : les Zones urbaines sensibles (ZUS), les Zones de redynamisation urbaine (ZRU), les Zones franches urbaines (ZFU). Les trois niveaux d'intervention ZUS, ZRU et ZFU, caractérisés par des dispositifs d'ordre fiscal et social d'importance croissante, visent à répondre à des degrés différents de difficultés rencontrées dans ces quartiers.

Copyrights
© Adobe InDesign
© Adobe Illustrator

Crédit photos et images 2018
ORS-CREAI Normandie

ASSOCIATION ORS-CREAI NORMANDIE NORMANVILLES

Espace Robert Schumann
3 place de l'Europe
14 200 Hérouville-Saint-Clair

Tel : 02 31 75 15 20
Courriels :
contact@orscreainormandie.org
contact@normanvilles.org

Site Internet : www.orscreainormandie.org



Association
ORS-CREAI
Normandie